L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 27 DECEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
EDITEURS-PROPRIETAIRES:
F. WEISSE, F. DUFOUR,
DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 88, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 27 DECEMBRE.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] de l'ABEILLE sont autorisés à [illegible] abonnemens à la semaine, à raison [illegible] pour les six numéros. Il se [illegible] tous les jours dans nos bureaux des [illegible] qui désirent s'abonner pour un [illegible], mais comme en leur ouvrant [illegible] particulier pour une aussi courte [illegible] surchargerions sans profit la [illegible], nous avons résolu de tout con[illegible] autorisant nos porteurs à nous re[illegible]. C'est donc à ces derniers que les [illegible] à la semaine devront payer le mon[illegible] abonnement hebdomadaire.

ALLIANCE ANGLO-FRANÇAISE.

La presse anglaise, au sujet de [illegible] Grande Bretagne avec l'em[illegible] a été jusqu'ici aussi amical [illegible] que pouvait le désirer Na[illegible].

[illegible] que l'expulsion des réfugiés [illegible] a causé un vif mécontentement [illegible] du peuple anglais, et quelques [illegible] journaux de Londres tiennent main[illegible] langage qui eut paru étrange il y a [illegible].

[illegible] rigueur exercé contre les écri[illegible] Homme a évidemment froissé les [illegible] certains partis avancés de l'An[illegible] y ont sans doute vu une [illegible] aux libertés du pays et une [illegible] aux exigences impé[illegible].

[illegible] peut-être, mais il suffit [illegible] croient pour qu'ils fassent une acti[illegible] au gouvernement et qu'ils don[illegible] fâcheuse interprétation aux mesu[illegible] proposera.

[illegible] Advertiser jette déjà le cri d'a[illegible] que les ministres vont pré[illegible] un bill pour l'expulsion [illegible] et il demande au peuple [illegible] qu'une pareille énor[illegible]. Il proteste énergique[illegible] sacrifices que le gouverne[illegible] est, selon lui, prêt à faire à [illegible] il exprime même le vœu [illegible] rompue plutôt que de "dé[illegible] caractère national" du peuple [illegible].

[illegible] tout l'article du journal [illegible] mieux faire apprécier les [illegible] nouvelles qui semblent se manifes[illegible] Angleterre.

[illegible] de l'or trop cher. Même [illegible] pays voisin peut être [illegible] nous sommes en [illegible], croyons [illegible] expresse [illegible] de ces li[illegible] institutions qui [illegible] de notre [illegible] et la source sublime [illegible] notre grandeur [illegible] et morale, ne seraient entamées. Il [illegible] jamais, croyons nous, été entendu [illegible] prix de notre alliance avec la Fran[illegible] serions obligés de consentir à la pré[illegible] au parlement d'un alien bill qui ex[illegible] tous les réfugiés politiques de notre [illegible].

[illegible] condition pareille avait été propo[illegible] anglais, une protestation énor[illegible] se serait fait entendre. [illegible] avec laquelle nous désirions [illegible] nous offrait de si grands [illegible] que nous devions [illegible] serions écriés avec [illegible] Plutôt rester comme nous [illegible] jamais rentré dans l'es[illegible] de ce royaume, lorsque [illegible] une alliance politique et [illegible] que nous la pousse[illegible] institutions à cel [illegible] pays.

[illegible]

Le jour de Noël a été certai[illegible] plus triste, le plus mausso[illegible] et le plus aride de cette [illegible] pendant toute la nuit du 24 et [illegible] du 25, un ciel nuageux et une [illegible] à l'inclémence du [illegible] monde de rester au [illegible] mardi à mercredi a été ex[illegible] et hier matin on voyait [illegible] un tiers de pouce d'é[illegible] C'est dans un climat aussi débon[illegible] un véritable coup d'Etat [illegible]. La ville et la campagne [illegible]. Le soleil a refait son [illegible] Noël, mais il sem[illegible] fussent privés de chaleur. [illegible] très vif au moment où [illegible] bulletin météorologique.

[illegible] L'OUEST.—Une dépêche té[illegible] apprend que l'hiver s'est [illegible] dans l'Ouest. Le fleuve [illegible] glaçons en face de St-[illegible] navigation commence à devenir [illegible] périlleuse.

[illegible] MILLS.—Ce célèbre statuaire est [illegible] dans notre ville pour [illegible] de la statue équestre de [illegible] terminée récemment et qui a [illegible] le 12 de ce mois, à Baltimore [illegible] Orleans. M. Mills pense que [illegible] de la statue pourra positive[illegible] janvier prochain, anni[illegible] bataille gagnée par [illegible] quarante un ans. Cette solen[illegible] plus imposantes auxquelles [illegible] aura assisté depuis [illegible] statue occupera le milieu de [illegible] le piédestal de granit est [illegible].

[illegible] ET LE GOUVERNEMENT.—Une [illegible] York que le président a en[illegible] dans cette dernière ville [illegible] aux autorités fédérales [illegible] le steamer Nor[illegible] de la loi de neutra[illegible] qu'il paraît, avait été no[illegible]. Le commandant du [illegible] contenu de la dépê[illegible] de chauffer et de [illegible] garde-côte se mit à sa pour[illegible] en avant de son beaupré [illegible] dans le port au mo[illegible] deux autres gardes-côtes se [illegible] donner la chasse. On croit [illegible] du Northern Light environ [illegible].

[illegible] M. GRAU, agent de Mlle Parodi [illegible] vient d'arriver dans no[illegible]. Il attend ici les artistes que nous [illegible] et fait tous les prépara[illegible] pour les concerts que ces der[illegible] proposent de donner ici. Le pre[illegible] du célèbre pianiste et de l'émi[illegible] aura probablement lieu vers [illegible] de la semaine prochaine.

Dépêches télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Ste Sainte Franklin.

St Paul, 24 déc.—Une expédition partie de Red River est arrivée ici hier, en route pour le Canada. Ceux qui la composent nous ont apporté des nouvelles en[illegible] Sir John Franklin et de ses compagnons d'infortune. Leurs ossemens se trouvent sur la côte en face de l'île de Montréal: ils sont morts de faim. Des Esquimaux ont découvert les navigateurs anglais au moment ou le dernier d'entre eux expirait, et ils ont rapporté chez eux divers objets appartenant à ces derniers.

Louisville, 24 décembre.—La rivière est stationnaire et il y a onze pieds d'eau au canal. Le Hilman et l'Europe sont partis pour la Nouvelle Orléans.

Cincinnati, 26.—La farine vaut $7 50; le whiskey n'a pas changé; mélasses 40 à 41 cents.

LE DIMANCHE.—Dans sa séance d'hier soir, le Conseil des Assistant Aldermen a rejeté, par 13 voix contre 4, l'ordonnance du Conseil des Aldermen, relative à la fermeture des cafés le dimanche. Le même Conseil a adopté une résolution, à la presqu'unanimité, pour faire fermer les cafés les jours d'élection.

KANSAS.—Les journaux de St-Louis annoncent que les troubles du Kansas sont apaisés. Les insurgés de Lawrence, mieux avisés, ont enfin consenti à livrer au shérif toutes les personnes contre qui celui-ci avait des mandats d'arrestation. La loi a donc triomphé sans que les autorités aient eu besoin de recourir à la force. Les compagnies de volontaires missouriens ont été licenciées à leur grand regret: elles auraient voulu auparavant brûler la ville de Lawrence. Le gouverneur du Territoire a été plus sage et plus prudent qu'elles; cet acte de rigueur eut propagé la guerre civile au lieu de l'éteindre. Les abolitionistes n'ont point cependant livré leurs armes comme le demandait le gouverneur.

TEXAS.—Le steamer Louisiana nous a apporté des nouvelles récentes du Texas: elles ne sont pas bien importantes. Les journaux s'occupent beaucoup des améliorations qui s'exécutent dans l'intérieur de l'Etat.

Une crue de neuf pieds s'est manifestée dans la Trinité, et une crue semblable a eu lieu dans les rivières de l'Ouest du Texas: tous les bateaux-à-vapeurs devaient recommencer leurs voyages.

La goelette Texana, partie de San Bernard pour Galveston avec un chargement de sucre, de mélasse et de coton, s'est perdue à l'entrée de la rivière de San Bernard.

Les Indiens se signalent par de nouvelles déprédations dans l'ouest du Texas.

SHERIF DE ST-BERNARD. — L'élection d'un shérif a eu lieu lundi dernier dans la paroisse St-Bernard. M. A. MORALES, le candidat américain, a triomphé à 19 voix de majorité: il avait pour concurrent M. J. A. SERPAS.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Demain soir, jeudi, première représentation de la reprise du Domino Noir. Après avoir assisté aux émouvants succès de Mme Colson dans la musique dramatique de Donizetti, ses admirateurs ne laisseront pas échapper l'occasion qui se présente de voir cette gracieuse artiste rentrer dans la musique gracieuse et légère de la jeunesse d'Auber, son élément naturel.

LOUISIANE.

INCENDIE.—La sucrerie de madame Zéphyrin Barré a été, dit les Meschacébé de St-Jean Baptiste, du 23 courant, dévoré par les flammes dans la nuit de mardi à mercredi de cette semaine. Un seul boucaut a été sauvé. Cette perte est d'autant plus déplorable que madame Barré n'avait fait assurer ni sa sucrerie ni sa récolte. On accusait d'abord les nègres marrons de s'être rendus coupables de ce crime, mais d'autres personnes nous ont assuré que les vrais coupables étaient les nègres de garde de l'habitation.—Il paraît que ces nègres avaient allumé un grand feu et qu'après s'être enivré, ils se sont endormis. C'est pendant leur sommeil que l'incendie a éclaté, et quand ils ont appelé à leurs secours il n'était plus temps de rien sauver.

RECOLTES.—Les cannes rendent beaucoup plus à St-Charles et à St Jean Baptiste depuis quelques jours qu'au commencement de la roulaison. La récolte peut donc être estimée à une demi-récolte ordinaire. Jusqu'ici, le plant conservé en matelas circulaire est dans un état des plus satisfaisants.

CONSEIL DE VILLE.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN. — Réunion à l'heure accoutumée.

Le trésorier annonce qu'il y a en caisse $89,200.

Résolution des Aldermen relativement à la fermeture des cafés le dimanche. Déposée sur le bureau par un vote de 13 contre 4.

Le conseil discute le veto du maire sur l'ordonnance pour la ferme, pendant trois ans, de la maison de travail. Le veto du maire est maintenu.

Lettre du contrôleur annonçant qu'il a fait les adjudications suivantes le 26 courant: marché Poydras à C. L. Knabe, pour un an à $38,700, cautions Geo Logenbuhl et F. Ernst. Marché aux légumes de Ste-Marie à M. Dauben, pour $3,250, caution F. Pereyra. Le conseil approuve les adjudications.

Le conseil approuve également les adjudications suivantes pour nettoyer et réparer les rues du 1er ward à John B. Fitch pour $5,900, caution John Fredomston. Pour réparer et nettoyer les rues du 7me ward à Patrick Hart [illegible] Fythu, pour $5500, cautions Richard Murphy [illegible] Patrick Irwin. Pour réparer et nettoyer les rues du 6me et 9me ward à B. Dougart, pour $6,950, cautions J. Witt et G. Tiger. Pour réparer les rues pavées du 4me, 5me et 6me wards à B. Dougart, aux conditions suivantes: 4me section $2960, 5me section $2100, 6me section $2360, cautions MM. Willet Kaiser. Pour démolir et transporter les chalands, drays, etc. 1er district à Kendig à 10 cts; caution Jean Laborde. 2me district Dominique Meunier à 8 cts, caution Jean Marie Sauce. 3me district Joseph Shalb à 10 cts, caution Th. Brinkman — 4me district E. Waterston à 21 cts; caution John Page.

Résolution abolissant la place de chef des pompiers à partir du 1er du mois prochain.

Résolution de M. Chiapella ordonnant qu'à partir du 1er janvier prochain, tous les cafés devront être fermés les jours d'élection de 7 heures du matin à minuit, sous peine d'une amende de $100 pour chaque violation de l'ordonnance. Après une vive discussion, la résolution est adoptée presqu'à l'unanimité.

Résolution de M. McKnight recommandant qu'il soit nommé un comité chargé de s'assurer s'il ne serait pas préférable d'agrandir la partie du port qui est destinée aux bateaux à vapeur, en ordonnant aux chalands qui s'arrêtent maintenant à la ligne inférieure du Premier District, de s'arrêter dans le Quatrième District. M. McKnight croit qu'en adoptant cette mesure il y aurait place pour dix huit bateaux à vapeur de plus.—La résolution est adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ALDERMEN.—Ce conseil n'a pas siégé hier soir faute de quorum. Il se réunira vendredi soir.

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE DE LA GAITE.—Mlle Agnès Robertson jouera cinq rôles. Le spectacle de ce soir se compose de Poor Pillicoddy, comédie; The Chameleon, vaudeville et The Devil's in it, comédie.

THEATRE ST CHARLES.—On joue ce soir Shandy McGuire, dans lequel figureront M. et Mme Barney Williams.—Law for Ladies et Barney the Baron.

Décisions de la Cour Suprême.

Lundi, 24 décembre.

Les juges Lea, Buchanan, Spofford et Voorhies sont présents.

Par le juge Spofford—Bogert, Williams & Co, int., contre John Egerton, app. Appel de la sixième cour de district de la Nouvelle Orléans.—Le jugement est maintenu.

Succession de Betsey Young; veuve Honoré Duplessis, f. c. l; Casimir Duplessis et autres, int. C. S. Duplessis et autres p. c. l. D. Marini, app. Appel de la 2me cour de district de Plaquemines.—Betsey Young mourut en 1851, laissant deux testaments dont l'un fut fait le 17 août 1850 et le second le 12 août 1854. La validité de ce dernier testament était contestée. Le juge l'avait déclaré nul, parce qu'il avait, disait-il, la conviction que deux des personnes dont les noms figurent comme témoins, n'étaient pas présentes lorsque le testament fut dicté. Le testament dut positivement que ces personnes étaient présentes et les témoignages le laissent croire.—La cour a renversé la décision du tribunal inférieur et ordonné un nouveau jugement.

P. S. Wiltz int., contre A. Derbès, app. Appel de la deuxième cour de district de la Nouvelle-Orléans. Le juge avait ordonné à M. Derbès de livrer les registres, &c. de la deuxième cour, à M. Wiltz qui a été élu greffier. M. Derbès s'y refusa en se fondant sur ce que la loi No 149 de 1853 lui donnait le droit de conserver la place jusqu'au quatrième lundi de janvier.—Le tribunal a déclaré que cette loi avait trait à l'élection des greffiers, et non à l'époque où ils devraient entrer en fonctions, qu'il fallait suivre la règle générale qui veut qu'un titulaire n'abandonne sa place qu'après que son successeur a été élu et a reçu son certificat. Le jugement de la deuxième cour a été maintenu.

Par le juge Buchanan—J. S. Foley, app., contre Parmele Frère, int. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans. Le jugement est maintenu.

Ville de la Nouvelle Orléans, int. contre John A. Stager app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans. La cour avait ordonné au défendeur, qui est propriétaire de café, d'acquitter le montant de la licence pour 1855. La défense reposait sur ce que la loi en vertu de laquelle le paiement était exigé, est inconstitutionnelle, attendu que l'article 123 de la constitution déclare que la taxe devra être égale et uniforme; de plus, la loi de 1836, p. 123. Ballard & Curry, fait un devoir au Conseil de prélever une taxe égale et uniforme pour les licences; et la loi de 1847, (page 140, clause 1) exige que la taxe soit égale et uniforme—Le tribunal a décidé que la taxe sur les licences pèse également sur tous les cafés et qu'elle est par conséquent constitutionnelle. La taxe, dit-il, n'est pas illégale—Le jugement est maintenu.

Nicolas Murray, int. contre John Walker, Mme John app. Appel de la Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans. L'appel est mis hors de cour.

Par le juge Lea—R. H. Fraser & co. int. contre Jas. Tharpe & W. Parce, administr., app. Appel de la première Cour de District de la Nouvelle Orléans. Le jugement est renversé.

J. Bermudez, représentant P. C. Wright, app. contre la banque de l'Union de la Louisiane. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans. Le jugement est maintenu.

Par le juge Voorhies—Ville de la Nlle Orléans contre Charles Gottschalk, app. Appel de la Sixième Cour de District de la Nlle Orléans. Le jugement est maintenu.

Edward S. Bedell, app., contre William Lees & co. int. Appel de la Quatrième Cour de District de la N. Orléans.—Le jugement est maintenu.

L'Etat de la Louisiane, int., contre H. Wedermeyer, app. Appel de la Première Cour de District. Le défendeur avait été déclaré coupable de débit de liqueurs alcooliques à des esclaves et le juge l'avait condamné à une amende. Le jugement est maintenu.

M. NEUVES, le [illegible] à l'Hôtel St Charles.

MEURTRES.—William [illegible] John Collins et William McInerny ont été poignardés lundi soir dans la rue Poydras, entre Perdido et Cirque. Les deux premiers sont morts. Le troisième est à l'hôpital de charité; il ne survivra probablement pas à sa blessure. Burke et Collins étaient Irlandais. Voici les détails que nous avons pu nous procurer: à environ onze heures on entendit un cri dans la rue Poydras; Collins entra peu après au café et chercha dans un café et dit qu'il avait été poignardé. Il fut déposé dans un cab, pour être transporté à l'hôpital de charité.—Burke fut recueilli presqu'au même temps sur le trottoir et transporté à l'hôpital. Il avait une blessure au côté droit et une autre au bras. La police n'a pas encore découvert les coupables.

DEVANT LA 1RE COUR.—Ont été envoyés hier par le recorder Bright, devant la Première Cour de District:

Michael Sullivan, pour avoir assailli Jacob Gadstern.—Cautionnement de $300 en attendant l'interrogatoire.

[illegible] Burke, pour avoir assassiné et blessé un nègre de M. Alfred [illegible].—Cautionnement de $500.

Frank Benson, pour tentative de meurtre sur la personne de [illegible] P. A. Key.—Cautionnement de $1000.

George Young, pour s'être introduit dans la chambre de [illegible] et y avoir enlevé une malle dans l'intention de voler $ 180 ... prime, [illegible] d'un cautionnement de $ 500.

ESCROCS.—On a arrêté hier matin, sur le Carondelet Avenue, près la nouvelle promenade, [illegible] à un homme dont le cadavre [illegible] avoir 25 ans. Verdict: exposé au froid. Les vêtements de ce malheureux étaient couverts de glace.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'un homme dont le jury n'a pu apprendre le nom. Il est mort le jour de Noël, sur le marché de la rue Poydras. Verdict: exposé au froid. Age, environ 50 ans.

ASSASSINAT.—Il s'est fait une énorme consommation de whiskey dans la journée et la nuit de Noël. La police a arrêté une cinquantaine d'individus qui étaient plus ou moins émus.

John Graham n'a pas rougi d'entrer chez un homme malade, de lui lancer un verre à la tête et de le frapper sur la poitrine à plusieurs reprises avec une bouteille.—Cautionnement.

Une femme du nom de Rosina a été blessée à la tête par Arthur Conner, dans une maison de débauche de la rue Dryades tenue par Joséphine Stewart.—Celle-ci a partagé le sort de Rosina. C'est d'un pistolet que Conner s'est servi. Il avait d'abord essayé de tirer sur les deux femmes, mais le coup n'était pas parti.—Cautionnement de $1000 et interrogatoire fixé au 2 du mois prochain.

Alexander McCay, jeune homme de seize ans, irà passer quelques jours en prison s'il ne fournit un cautionnement de $1000 pour répondre de sa bonne conduite pendant six mois. Un affidavit l'accuse d'avoir brisé les fenêtres de la maison que sa mère habite et d'avoir menacé de lancer à Mme McCay une brique à la tête.

Le "Green Tree", café de la rue Gallatin, a été, mardi soir, le théâtre d'une rixe épouvantable. L'officier Vassel, qui y avait pénétré pour rétablir l'ordre, a été violemment assailli par John Swan, propriétaire du bouge. Swan a été arrêté hier. Le recorder a exigé un cautionnement pour répondre de sa comparution.

William Powers est entré quatre mers, dans le Quatrième District, pour avoir porté un coup de couteau à la Bowie, samedi soir, à William Harrison. On a trouvé l'arme sur lui.

GRIÈVEMENT BLESSÉ.—Lundi dernier, à une heure avancée, l'officier McGinn a recueilli, dans une maison de la rue Delord, Héloïse McVeigh qui avait reçu des coups de fléau. Elle a été transportée à l'hôpital de charité. Le médecin ne pense pas pouvoir la sauver. La police a arrêté John Laughter sur lequel planent les soupçons. Le recorder a ordonné que le prévenu restât en prison jusqu'au 9 du mois prochain, jour fixé pour l'interrogatoire.

TENTATIVE D'ASSASSINAT.—Un individu qui se tenait sur le trottoir, lundi soir, dans la rue Poydras, a tiré un coup de pistolet sur une personne qui était sur un balcon. On ignore le nom de cet individu.

INCENDIE.—Le feu a éclaté hier matin dans la boutique de barbier de M. P. Viguerre, rue d'Orléans, entre Villeré et Marais. On a promptement étouffé les flammes.

ACQUITTÉ.—Nicolas Langdon, que le recorder Bright avait envoyé à la maison de travail comme vagabond, a été mis en liberté hier, un citoyen respectable, M. H. L. W. Phillips ayant dit qu'il n'est pas ce dont l'accusait l'affidavit.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.

Arrivée du Daniel Webster.

Le steamer Daniel Webster, capitaine Patterson, est arrivé mardi soir dans notre port, venant de San Juan qu'il a quitté le 20 de ce mois. La traversée que vient de faire ce vapeur est la plus rapide qui ait encore été constatée: elle n'a été de terre à terre que de quatre jours et dix heures.

Les nouvelles de la Californie apportées par le Daniel Webster vont jusqu'au 5 courant.—La prise de Sébastopol a été célébrée avec une pompe extraordinaire, le 26 dernier, par la population anglaise et française de San Francisco. Cette démonstration patriotique a coûté plus de vingt mille piastres.

Le pavillon français a été arboré au consulat français de San Francisco le 30 novembre et salué par l'artillerie américaine, selon l'arrangement conclu entre les gouvernemens français et américains à la suite des difficultés survenues entre M. Dillon et les autorités de San Francisco. M. Dillon a harangué le même jour deux mille de ses compatriotes qui s'étaient rassemblés en face du consulat. Les journaux disent beaucoup de bien de son discours dont le ton conciliant a produit un excellent effet sur les esprits.

Le navire Mary Spencer, parti de San Francisco pour Liverpool, avait, parmi les colis dont se composait sa cargaison, plusieurs centaines de barils de farine californienne.

Les chaudières du bateau à vapeur Georgiana, parti de San Francisco pour Petaluma, ont fait explosion le 23 novembre: plusieurs personnes ont été tuées et d'autres blessées. On attribue ce désastre à la négligence du capitaine.

La frégate française Embuscade et la frégate anglaise Amphitrite sont entrées vers la fin de novembre dans le port de San Francisco.

Il a été frappé à l'hôtel des Monnaies de San Francisco, pendant les onze derniers mois, une valeur de $20,000,000 en monnaies d'or et d'argent.

On continue à découvrir de nouveaux gisements aurifères. Les mineurs de la Montagne d'Or font fortune: ils l'ont percée de tunnels qui la feront bientôt ressembler à un gateau de miel.

De vastes houillères ont été découvertes à Stockton.

La ville de Sacramento est maintenant éclairée au gaz.

OREGON.

La guerre entre les Indiens et les Américains est conduite avec une grande vigueur par ces derniers, dans les territoires de Washington et d'Oregon. Les Sauvages ont massacré des familles entières et commettent des déprédations sur tous les points isolés. Les corvettes Vincennes et Decatur ainsi que le steamer de guerre Active et le garde-côte Jefferson Davis, prêtent assistance aux forces de terre.—Aux dernières dates le général Wool se trouvait à Portland: il faisait de grands préparatifs afin de frapper un coup terrible au début de la campagne.

CHINE.

Les avis de Hong Kong, qui nous sont parvenus par la voie de la Californie, vont jusqu'au 20 septembre. Les flottes alliées, qui croisent dans les mers de la Chine, ont visité Petropolauski et l'ont trouvé désert.—Les pirates continuent à infester les mers asiatiques.—L'insurrection a, paraît-il, été réprimée à Canton.

AMERIQUE CENTRALE.

Le Daniel Webster nous a apporté les dernières nouvelles du Nicaragua. Le général Walker est maître de tout le pays et les émigrans de la Californie y affluent: cent vingt d'entre eux sont arrivés à bord du vapeur Sierra Nevada et débarqué à San Juan del Sur. Le Cortes devait en amener quatre cents autres. Walker est dit-on, très populaire: les indiens viennent de toutes parts lui offrir leurs services et se ranger sous son drapeau.

De grandes améliorations, dirigées par des ingénieurs de talent, s'accomplissent à Granada. L'ancien fort a été démoli et de vastes batiments construits à la place.

Le nouveau gouvernement fait tous ses efforts pour encourager l'agriculture et engager les émigrans à s'y livrer. Les terres sont fort belles et d'une fertilité extraordinaire. On donne deux cents cinquante arpents à quiconque s'engage à s'y établir et à y rester d'une manière permanente pendant six mois.

MEXIQUE.

NOUVELLES IMPORTANTES.

Le steamer Texas, arrivé mardi, nous a apporté des journaux de Vera-Cruz jusqu'au 21 et de Mexico jusqu'au 19. On trouvera plus loin la lettre de notre correspondant.

Le grand événement du jour chez nos voisins a été la retraite du général Alvarez et la remise de la présidence intérimaire de la république aux mains de M. Comonfort.

Le bulletin suivant que nous empruntons au Trait-d'Union du 19 (dernière date de la capitale) est complet et rend un compte exact de la situation:

DEPART DE M. LE GENERAL ALVAREZ.

Hier matin, M. le général Alvarez a quitté Mexico pour retourner en Guerrero. M. Comonfort est allé l'accompagner jusqu'à Tlalpam. Avec le président intérimaire sont partis les derniers soldats du Sud qui restaient dans la capitale; personne ne les regrette assurément. On leur a fait la galanterie de les renvoyer, la plupart, en voiture, et c'était un spectacle à voir, que ces enfans bronzés de Guerrero, entassés pêle-mêle dans les charriots avec leurs machetes, leurs femmes et leurs paquets. Enfin, ils sont partis! Les attentions paternelles dont a fait preuve M. le général Alvarez à leur égard, en ne permettant pas qu'ils fissent la route à pied, n'a pas laissé que de causer de graves et de légitimes mécontentemens, car il a fallu, pour se procurer des chevaux, des mules et des voitures, recourir à l'embargo, cette raison de la force que n'entendent pas toujours aisément les intérêts privés ainsi mis à contribution.

Un de nos confrères demande que le conseil de salubrité visite les casernes qu'ont abandonnées les soldats du Sud, et ordonne les mesures d'assainissement indispensables pour empêcher la peste de se déclarer; cette requête peu courtoise n'est pas tout à fait sans motifs; toute exagération à part, nos amis les Surianos n'étaient pas de la dernière susceptibilité sous le rapport de la propreté.

Puisque nous en sommes au chapitre des récriminations, nous nous permettrons de signaler d'autres plaintes formulées par quelques journaux: M. le général Alvarez, dit-on, a fait diriger sur l'Etat de Guerrero, une quantité considérable d'armes, de munitions et de matériel de guerre. Ainsi, ces jolies petites pièces de montagne, qui faisaient si bel effet dans les processions, sont allées vivre sous un climat plus chaud, et nous n'aurons plus la satisfaction de les entendre rouler sur les pavés de nos rues; quelques milliers de fusils bien luisants et des meilleurs, les ont accompagnées; on cite même jusqu'aux charriots d'ambulance qui auraient émigré sur la côte du Pacifique; un de nos confrères qualifie ces emprunts de l'épithète peu honnête de saqueo; nous sommes trop polis pour nous ranger de son avis; M. le général Alvarez a fait preuve de prudence; suivant une expression aussi juste que vulgaire, il a voulu se garder le carreau pour n'être pas capot.

[illegible]

M. la Llave, avec la brigade qu'il commande, est entré hier à Puebla, vers une heure de l'après-midi. L'ordre n'a pas été troublé, depuis notre dernier numéro, dans la sainte cité de Los Angeles; M. le gouverneur Ibarra, dont la conduite a été généralement approuvée, a reçu les félicitations que méritait la digne attitude qu'il a su prendre. Les élections primaires ont eu lieu dimanche dernier; les libéraux ont eu le dessus. Quant au général Güitian et au colonel Olloqui, ils s'étaient enfuis et fuyaient dans la direction de Huamantla.

A Guanajuato, le conseil de gouvernement a protesté, de la manière la plus énergique, contre la rébellion de Doblado. Nous savons, en effet, que le mouvement à la tête duquel ont apparu le gouverneur et le commandant-général de l'Etat, n'est pas sorti de ce cercle officiel, et que la population le réprouve de la manière la moins équivoque. Nos lecteurs se rappellent que le pronunciamento-Doblado avait été fait en faveur de la présidence de M. Comonfort; M. Comonfort étant président, le prétexte n'existait plus; qu'ont fait alors MM. Doblado et Echegaray? Ils ont méconnu la légalité de la nomination de M. Comonfort, comme émanant de M. le général Alvarez!—Et ce sont des autorités nommées de par la révolution qui jouent une aussi triste comédie.

On a reçu le plan du pronunciamento de M. le général Uraga; il est daté de Toliman, (Sierra-Gordo), décembre; la nation a été trompée, dit-il, car au lieu de la grossière tyrannie de Santa-Anna, on lui a imposé la démagogie! L'érection du nouvel Etat d'Iturbide entre dans les conditions du plan du général Uraga; déjà, un M. Juan Napomucen Lorente, prenant le titre de gouverneur provisoire de l'Etat d'Iturbide, lance des proclamations et publie des décrets.

Oajaca s'est également prononcé, et les choses ont pris une certaine gravité que l'on attribue justement à la faiblesse du gouverneur, M. José Maria Garcia.

Le 14, à dix heures du matin, le mouvement a éclaté, provoqué, comme partout, par des membres du clergé, parmi lesquels on cite le Frère Margarito Maldonado et le Père Garcia; il avait à sa tête le général Ignacio Barberena. Le plan révolutionnaire méconnaissait les autorités de l'Etat, à l'exception du gouverneur, M. José Maria Garcia; rétablissait les fueros ecclésiastiques et militaires; rendait au clergé le droit de voter; protestait de soutenir exclusivement la religion catholique, et reconnaissait le gouvernement suprême de Mexico comme centre de l'union mexicaine.

Le gouverneur, flatté, sans doute, de l'exception faite en sa faveur, parlementa avec les révoltés au lieu de prendre une attitude ferme et décidée; à la suite de plusieurs conférences, le plan du mouvement fut modifié; il demandait la destitution des employés qui ne méritaient pas la confiance du gouvernement de l'Etat, et l'organisation de la garde nationale conformément à la loi; il portait en outre, qu'il serait rendu compte des événements au gouvernement suprême, et qu'en attendant sa décision, le secrétaire et le conseil du gouvernement local seraient remplacés.

La garde nationale, organisée, s'élevait tout au plus à six cents hommes; elle prit possession du fort de Santo Dimingo, et se déclarant contre les révoltés, elle ouvrit le feu vers deux heures du soir. La populace se réunit sur la place, en vociférant des vivas en l'honneur de la religion, du clergé et de l'armée. La fusillade continua jusqu'à la nuit. M. le gouverneur qui avait d'abord parlementé avec les révoltés, voulut alors parlementer avec les gardes nationaux; il eut une entrevue avec M. Mejia, chef de ces derniers; un arrangement intervint; il fut résolu qu'une représentation serait adressée au gouvernement suprême contre les inconvénients de la suppression des fueros; que le secrétaire du gouvernement serait destitué et que la garde nationale serait dissoute. On protesta, du reste, de la plus grande obéissance et du plus grand respect à l'égard du gouvernement suprême de la Nation.

Cet arrangement fut généralement désapprouvé; on accusa le commandant Mejia d'avoir trahi les siens; la garde nationale, composée de médecins, d'avocats, de prêtres et d'artisans en grand nombre, refusa de se dissoudre, et le 12 à huit heures du matin, la lutte recommença. Les troupes, d'abord vaincues, furent obligées de se retirer; mais un piquet de 40 de cavalerie, se précipitant sur les gardes nationaux, les mit ensuite en déroute, leur tuant huit hommes et leur en blessant beaucoup d'autres. Il paraît qu'on avait laissé la garde nationale sans munitions et qu'à cette circonstance seule est due sa dernière défaite.

Une dépêche télégraphique de Puebla, reçue hier à Mexico, nous annonce que la garde nationale était sortie d'Oajaca en faisant feu sur les troupes permanentes, et que M. le colonel Herrera marchait sur la ville, avec ses forces, pour y rétablir l'ordre.

Un avis du ministère de la guerre, publié le 16 décembre à Mexico, a annoncé que le mouvement, commencé le 11, s'était terminé le 17; mais, comme on l'a vu, la suspension des hostilités n'a été que momentanée, et la lutte a recommencé quelques heures après; le 14, elle durait encore.

Le bruit court que, suivant des lettres de San Juan de los Lagos, Guadalajara s'est prononcé. Nous ne savons quel degré de confiance mérite cette nouvelle, mais ce qu'il y a de certain et de surprenant, c'est que le courrier de Guadalajara n'est pas arrivé lundi dernier.

SOULÈVEMENTS D'INDIENS.

Les Indiens s'étaient soulevés à Jamay et à Chapala (Jalisco), comme nous l'avons dit dans nos précédens numéros; grâce aux mesures efficaces adoptées par M. Degollado, ces mouvemens n'ont pas eu de suites fâcheuses; mais à Cuautla de Morelos, des désordres plus graves ont eu lieu dans la nuit du 14. Une bande de 300 de ces révoltés qu'on désigne, dit la Sociedad, sous le nom de terroneros, en raison de leur propension à s'approprier le bien d'autrui et spécialement les terrains des propriétés foncières, s'est introduite dans la ville, en commençant par assassiner un nommé Caballo, chef, il y a peu de temps, de la force du district de Morelos, et le même qui se prononça dans cette localité, le 15 décembre de l'année dernière, c'est-à-dire justement un an avant sa mort. Quelques autres désordres suivirent, tels que le pillage de plusieurs maisons, etc.; et il paraît que la diligence vint à passer, ils arrêtèrent les voyageurs qui arrivaient dans la diligence du 15, sans même savoir qui ils seraient. Le cri était: Meurent les hacendados et leurs partisans! et l'on disait que les mutins se préparaient à piller les haciendas voisines. Le préfet n'avait rien fait pour empêcher ces désordres, mais le gouvernement a envoyé quelques forces pour rétablir l'ordre.

LA CAPITALE.

Les élections primaires ont eu lieu, dimanche dernier dans le plus grand calme; à peine, dit la Patria, la formation du bureau a-t-elle été disputée dans deux polls. Comme il arrive toujours en cas semblable, les commissaires nommés par l'ayuntamiento ont été élus sur toute la ligne, car trois ou quatre exceptions ne font pas contrepoids.

On attend avec impatience la publication du programme du cabinet. La presse s'est montrée généralement favorable à la composition du nouveau ministère dont elle attend les actes pour porter un jugement définitif. Le Pensamiento nacional, tout en rendant justice au caractère et au mérite de chacun des ministres, trouve qu'ils ne sont pas assez connus comme hommes politiques et qu'ils manquent de prestige; c'est à peu près ce que notre confrère considère comme un inconvénient ce que nous considérons, nous autres, comme comme un avantage. Avec des hommes nouveaux, le pays peut espérer au moins quelque chose; avec les hommes anciens, qui n'ont jamais rien pu faire, l'espoir même serait hors de saison.

La Sociedad commence la guerre contre M. Comonfort; le choix des ministres l'a désillusionnée; elle avait meilleure opinion du président-substitut qu'il s'est décidément qu'un démagogue. La Sociedad avait voulu, probablement, que M. Comonfort rappelât au gouvernement MM. Bonilla, Lares et consorts; trompée dans son attente, elle se plaint au moins amèrement qu'on ne rende pas à leurs oficiales mayores les positions qu'ils ont perdues.

Mais, si la Sociedad repousse M. Comonfort comme un démagogue, en revanche elle chante, sur tous les tons, la louange de M. le gouverneur Juan José Baz, au profit duquel elle ouvre dans ses colonnes une souscription nationale.... pour lui élever une statue, sans aucun doute. En vérité, nous traversons une singulière époque: la Sociedad élevant une statue à l'ancien signataire du décret qui a confisqué les biens du clergé! Si c'est une perfidie, elle est bien noire, car des sympathies aussi vives, venant de pareille source, doivent couvrir de sinistres projets: il est des louanges qui tuent, et sous la patte de velours se cachent souvent la griffe meurtrière. Heureusement pour M. Baz l'initiative de la Sociedad n'a pas été prise au sérieux.

Les yeux sont portés, en ce moment, sur M. Payno, ministre des finances; c'est qu'on comprend, comme l'avait dit M. Prieto, que la question de vie ou de mort du pays n'est, après tout, qu'une question financière.

M. Payno, donc, a rencontré quelque sympathie: ce qu'avait vainement tenté les administrations de MM. Carrera et de la Vega, s'est en partie réalisé ces jours ci: sur l'invitation qui leur en avait été adressée, plusieurs négociants et capitalistes se sont réunis au ministère des relations, et se sont montrés très disposés à venir au secours du trésor épuisé. Le gouvernement demandait une somme de $500,000; dans une seule réunion, il en a réuni 125,000 réparties comme suit: M. Gregorio Mier y Teron $20,000; M. Francisco Iturbe, $10,000; M. José Miguel Pacheco, $10,000; M. Pablo Martinez del Rio, $5,000; la junta d'industrie, $15,000; M. l'archevêque, $60,000 M. Ignacio Clavez, $3,000; M. Mariano Yanez, pour Madame Victoria Rul, $2,000, M. le ministre des finances avait offert de servir, sur les sommes prêtées, un intérêt de 6 p. 0/0; mais la généralité des prêteurs s'est refusée à accepter aucune prime; M. Payno leur a proposé, pour garantie, le produit de la vente de deux vapeurs appartenant au gouvernement mexicain, encore à Londres, et dont l'aliénation a été ordonnée sous l'administration de M. le général Carrera.

Depuis, une nouvelle réunion de capitalistes a eu lieu au ministère des relations; nous en ignorons le résultat. La Patria annonce que, suivant une rumeur en circulation, le clergé se montrerait disposé à faire un prêt considérable, mais sous certaines conditions que le gouvernement n'a encore ni acceptées ni rejetées: ces conditions seraient un mystère et tiendraient tout en suspens.

Par une disposition du 14 courant, M. Payno a ordonné qu'indépendamment de la publication quotidienne de la distribution des fonds publics dans les journaux, publication ordonnée par M. Prieto, la trésorerie générale devra avoir balancé ses comptes, tous les jours, à quatre heures du soir, et que de quatre à cinq heures, elle tiendra ses livres ouverts dans ses bureaux pour que toutes les personnes qui voudront en prendre connaissance puissent le faire en toute liberté.

Cette mesure a été diversement interprétée: les uns y ont vu une atteinte à la dignité du gouvernement; les autres l'ont considérée comme seul moyen de détruire la défiance qu'a inspirée jusqu'à ce jour dans la gestion, le maniement des fonds publics; pour nous, tout en approuvant chaudement le mobile qui a poussé M. Payno à dicter une pareille disposition, nous ne pouvons nous dispenser de faire remarquer que le moyen dépasse un peu le but; nous aimons beaucoup mieux les ordres qu'a donnés M. le ministre des finances pour le paiement d'un dividende aux veuves, et pour la répartition, chaque semaine, d'une somme de $7,700 entre tous les pensionnaires de la nation.

Le nouveau tarif devrait être promulgué déjà, mais on prétend que l'apparition en a été retardée jusqu'à la publication du programme du cabinet. M. le ministre des finances a, dit-on, l'intention de faire paraître trois éditions officielles de ce document important; l'une en espagnol, qui sera publiée la première; une seconde en français et une troisième en anglais. Cette innovation est des plus utiles, car elle empêchera que de mauvaises traductions, en se répandant mal à propos au dehors, viennent, comme le cas s'en est souvent présenté, créer de graves difficultés dans les douanes.

A propos de tarif, une disposition de M. Vi[illegible] [illegible] Etats de Coahuila et de Nuevo-Leon, en attendant la promulgation du nouveau tarif. Le tarif Coballos est, par conséquent, en ce moment, universellement appliqué dans la république.

TAMPICO.

M. Traconis est parti, comme nous l'avons dit, de Tampico pour la capitale, où il est attendu d'un moment à l'autre; seulement il ne s'est pas embarqué comme nous l'avions annoncé; il vient par la voie de terre.

M. [illegible]

Nous lisons dans [illegible] que M. Vidaurri a invité les gouverneurs des départemens frontières à ériger une nouvelle république sous le nom de République de Sierra Madre, et ajoute que tous les gouverneurs invités par cette infâme évolution, et notamment le brave et patriote général Trias, ont répondu négativement avec indignation.

Nous donnons la nouvelle pour ce qu'elle vaut, en faisant observer que le [illegible] voudrait nous ramener [illegible] despotisme militaire [illegible] par conséquent, [illegible] ses amis intimes.

L'INVASION EN BASSE CALIFORNIE.

Cette étrange invasion et la victoire plus étrange encore qu'a remportée M. Blancarte, renferment évidemment un profond mystère; nous en demanderions l'explication au journal officiel, si les petites jalousies d'imprimeurs avaient permis au gouvernement d'en établir un; nous attendrons, à son défaut, que le hasard nous instruise, à cet égard, d'une manière plus satisfaisante.

M. Zerman (tel est bien son nom), le grand amiral qui s'est laissé si sottement prendre à la Paz, est Corso d'origine; il a servi longtemps comme officier dans la marine française: à Navarin, il était du consentement du ministre de la marine de France, capitaine d'une frégate turque. Homme énergique, entreprenant, il a joué à Paris, comme chef d'insurgés, un grand rôle dans les affaires de Juin; c'est à la suite de ces affaires qu'il a dû quitter la France.

En Californie, M. Zerman jouissait d'une grande considération; il a eu une maison de commission très achalandée, comme consignataire et commissionnaire, beaucoup d'affaires avec les Italiens, dont il avait gagné la confiance.

Nous avons reçu trois documens relatifs à l'affaire de la Paz; tous trois sont signés Napoléon Zerman et contresignés: général Fernando Palamo, l'un est une déclaration des droits du peuple mexicain; le second est un décret relatif aux soldats de la ville de Paz, le troisième est une proclamation-décret qui établit, au nom de MM. Alvarez et Comonfort, le gouvernement provisoire de la Basse Californie; l'auteur de ces pièces officielles n'était pas des mieux ferrés sur la grammaire castillane; le grand amiral avait mal choisi son secrétaire.

CORRESPONDANCE MEXICAINE.

Mexico, 19 décembre 1855.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

M. le général Alvarez comprenant enfin que la présidence ne lui convenait à aucun égard, pas plus que le climat de Mexico, est reparti, hier matin, pour ses montagnes avec le reste de ses pintos dont la capitale est trop heureuse d'être débarrassée. Vous verrez qu'avant son départ, Alvarez, conservant son titre de président intérimaire, a nommé M. Comonfort président substitut. Cette nomination, chaudement accueillie par les conservateurs et les réactionnaires, a été fort mal acceptée du parti libéral, nous avons même redouté, pendant plusieurs jours, des troubles sérieux, et si la garde nationale avait été armée, des coups de fusil auraient été tirés dans les rues. Enfin, tout s'est passé à peu près tranquillement: M. Comonfort piqué de la résistance qu'avait rencontré sa nomination, paraissait n'en plus vouloir, mais sur les instances de M. le général Alvarez lui-même, il a consenti à prêter serment. Son ministère, composé de MM. de la Rosa, Payno, Lafragua, Montes, Siliceo et Yanes, sans être pur, doit être considéré comme éminemment libéral, aussi bientôt avons-nous constaté un revirement complet d'opinion: les conservateurs sont devenus opposés à M. Comonfort et les libéraux se sont ralliés à lui. Nous attendons le programme du cabinet pour le juger en toute connaissance de cause.

Les journaux nous apprendront que les pronunciamientos éclatent de tous les côtés: la révolution gèle la [illegible] que la réaction [illegible] comme on le laissait dans toutes les postes presque tous les chefs militaires qui avaient défendu la dictature de Santa-Anna; mais c'est l'habitude du pays; on n'y prend jamais que des demi-mesures; on se laisse influencer par le compadre, et tout se termine en pasteles. Vous comprenez que ce moment où l'on a laissé à l'armée ses racines, ses prétentions n'ont pas tardé à sortir de terre: Guanajuato, Puebla, Oajaca, La Sierra Gorda, Guadalajara, dit-on, se sont prononcés, et d'autres petites localités sans importance ont suivi l'exemple donné. Comme à tout mouvement révolutionnaire il faut au moins un prétexte, on inscrit, sur sa bannière, les mots: religion "fueros" mais ce qu'on veut, c'est de l'anarchie. Tous les pronunciamientos sont faits par les chefs militaires que poussent et secondent les membres du clergé, la nation n'y est pour rien; un fait remarquable, même, c'est que partout où la garde nationale est établie elle s'est courageusement battue contre les troupes permanentes; à Puebla, elle a fait bravement son devoir; à Oajaca, je ne serais pas étonné qu'elle triomphât. Or, comme la classe moyenne qui forme la garde nationale doit être considérée comme le véritable peuple mexicain, il faut en conclure que le peuple marche d'accord avec le gouvernement, et que le clergé a agi pour lui, dans cette grande question de privilèges, que les gros bonnets qu'il sait attacher à sa cause, que les lépres qu'il fanatise et qu'il achète, et que les militaires voulant récupérer leur position perdue. Le régime serait donc beaucoup plus facile à croire qu'on ne le croit généralement; mais je le répète la révolution s'est mise elle-même aux mains de ses ennemis en laissant à la tête de l'armée les anciens proconsuls de Santa-Anna; je ne serais pas étonné qu'elle succombât.

M. Comonfort a beaucoup contribué par ses tergiversations et ses demi-mesures, à rendre la position ce qu'elle est; il en sent aujourd'hui mieux que personne tout le danger. S'il maintient la loi qui supprime les fueros du clergé, il laisse aux mécontents le prétexte qu'ils se sont empressés d'invoquer pour lever, sur tous les points, l'étendard de la révolte; s'il révoque la loi, son gouvernement, déjà bien faible, n'a plus ni autorité ni prestige. Voilà où mènent les demi-mesures, les compadres et les pasteles!

La fin de tout cela, j'en ai bien peur, sera la dislocation de la république mexicaine et sa division en plusieurs petites républiques comme on a fait la si triste expérience le malheureux Centre-Amérique; pour empêcher ce résultat autrement inévitable, il faut qu'un homme se lève, le fouet à la main et mène rondement les prêtres et les choses. Un pareil homme, doué du simple sens commun, mais honnête et énergique, aurait relevé le pays en moins de deux ans; mais il ne se présente pas, et je doute qu'il existe.

Je vous envoie des extraits du numéro du Trait-d'Union qui vient de paraître à l'instant même; il vous mettra au courant des derniers événemens.

Tout à vous,
***

Décédé hier, à onze heures du matin, après une longue et cruelle maladie, L. F. BUNDY, âgé de 43 ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à dix heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 117, rue Nayades.

Décédée subitement hier soir à huit heures et demie, EULALIE JULIE SEVINIA COQUET, âgée de dix ans, fille de François et Malvina Coquet.

Les amis de la famille sont invités à assister à son enterrement, de la maison de ses parens, Chemin du Bayou, près la maison Clarke, aujourd'hui à 3 heures et demie, sans autre invitation.

Les Pilules contre la maladie de foie.
Le Dr. McLane n'employa d'abord ses Pilules contre la maladie de foie que pour ses clients, mais les membres de la faculté ne tardèrent pas à s'apercevoir de l'efficacité de ce remède auquel tout le monde eut aussitôt recours. L'effet des Pilules est toujours certain et régulier; à peine le malade en a-t-il pris, qu'il se sent peu-à-peu soulagé. Le résultat tient quelquefois du merveilleux; le mal disparaît tout-à-coup après que le malade a vainement employé d'autres drogues, pendant des mois. La maladie de foie est très commune aux Etats-Unis et le caractère en est souvent effrayant. Les personnes qui éprouvent les symptômes de ce mal dangereux ou compliqué devraient acheter immédiatement une boîte des Pilules de McLane et éviter ainsi des souffrances inouïes.
Que les acheteurs aient soin de demander les CÉLÈBRES PILULES DU DR. MCLANE contre la maladie de foie et de ne pas en prendre d'autres. Il y a d'autres pilules qu'on essaie de faire passer pour celles du docteur. Les véritables pilules ainsi que le vermifuge de McLane se trouvent dans les principales pharmacies des Etats-Unis et du Canada.
A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.
Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est à eux que tous les ordres doivent être invariablement adressés.
A vendre également par tous les pharmaciens connus de la ville. 25 déc—6

Arrêtez cette affreuse toux!
C'est l'avertissement de la nature à l'approche de cet ennemi perfide, la consomption. Le mal à commencé son œuvre; les poumons sont en danger. Ayez de suite recours au sirop de Merise Sauvage et au Goudron du Dr. DAVIS, autrement tout ce que vous pourrez faire sera tard sera inutile.
Etes-vous mère? Votre fille, si belle et si joyeuse autrefois, a peut-être maintenant un rhume dangereux. Elle est votre idole, votre orgueil et votre joie ici-bas. Chaque jour vous la voyez languir. Ses lèvres sont devenues blanches, ses joues pâles et ses doigts amaigris et bleus disent déjà les ravages de la maladie. Vous écoutez la son affaiblie et sa voix et vous sentez votre cœur en est déchiré. Il y a un baume pour cette blessure, c'est le grand remède dont il est question plus haut. Arrêtez cette affreuse toux. Vous pouvez prévenir la consomption et votre fille vivra; elle sera la joie de votre vieillesse.
A vendre en gros et en détail par J. WRIGHT, 151, rue de Chartres.

TRAITES sur Bordeaux, à 30 jours de vue, à vendre par V. & E. MARSHAN, 35, rue St-Louis. 11 déc

AVIS.
Partie marronne de chez le soussigné, le 18 courant, la négresse ELIZA alias LIZA RENOI, âgée d'environ 40 ans, parlant le français et l'anglais, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, [illegible] la mâchoire supérieure presque [illegible]. Elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe verte à ramages. Cette négresse s'est lavée longtemps à la journée.
Une récompense libérale sera donnée à qui la ramènera chez son maître ou la logera dans une prison de cette ville. C. BLANCHIN, 27 déc—6. 68, Vieille Levée

PARTIE de chez le soussigné, le 3 du courant, la négresse LISE, âgée d'environ vingt ans, taille d'environ quatre pieds six pouces, parlant le français et l'anglais, et portant des cheveux postiches. Il lui manque deux dents de devant et une des grosses dents du côté. Une récompense raisonnable sera donnée à quiconque la logera dans une des prisons de cette ville ou la ramènera à PRE. PINAUD, rue Toulouse No 10. 19 déc—6

HUILE d'olive—600 paniers huile véritable Plagniol, 160 do do demi bouteilles. A vendre par NUMA LACOSTE & co 147, rue Royal. 24dec

ATTENTION.
Kerseys, flanelles, couvertures et marchandises.—L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de kerseys, flanelles, couvertures et marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui au magasin de H. Peychaud & co, No 28, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur l'avis de vente à l'encan de marchandises avariées, par Morphy & Nevins, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures.

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.
27 décembre—Des meubles de maison à l'entrepôt de Webster, dans la succession de Richard Deming.
28 décembre—Un terrain rue Laurel, entre les rues Maine et Septième, 4ème district, de la succession de Francis J. Nowak. Une maison en bois, à étage, rue Tchoupitoulas, de la succession C. W. [illegible]
Un terrain encoignure Bienville et Bato;—un terrain à coin Lafayette, chemin de fer et rue [illegible] de chemin de Gentilly en face de l'hypothèque de l'Union—Succession de Levi Sincker, des baux de terrains rue Tchoupitoulas.
3 janvier—Des esclaves de valeur et domestiques, des successions A. C. Phelps, Alex. Warrick et Richard Deming.
15 janvier—Sept terrains rue des Magasins, Jefferson City, de la succession C. G. Duggan.
16 janvier—Deux terrains rue des Magasins, entre les rues Philip et First, de la succession Howard Deming. Trois terrains de chaque côté, rue [illegible] de Bellechasse, de la [illegible] à Columbus de John [illegible]
Pour de plus amples détails voir les annonces spéciales dans une autre partie du journal.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1855.
L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau, No 13, rue Baronne, LUNDI, 7 janvier 1856, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. 27 dec—au 1j.

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 21 Décembre 1855.
ATTENDU que, le gouverneur de l'Etat a recommandé que le jeudi, 3 janvier prochain, soit considéré à des actions de grâce, les personnes dont les billets échoient ce jour-là, sont priées, afin que la banque puisse être fermée, de les payer la veille, mercredi. 27déc RICHARD RELF, caissier

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane, au Marché Bienville.
Nlle-Orléans, 27 Décembre 1855.
CETTE banque sera fermée jeudi prochain, 3 janvier, jour d'actions de grâce, par le gouverneur pour les actions de grâce. Les billets échéant ce jour-là devront être payés le mercredi, 2 janvier, qui sera le jour d'escompte pour vendredi, 4 janvier. 27déc R. J. PALFREY, caissier

L. FERRIERE.
DOCTEUR en médecine, de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile rue Royale, 174, entre Toulouse et St Pierre. 27déc—1m

Demande d'une Nourrice.
ON demande une nourrice pour un enfant de cinq mois. La préférence serait donnée à une anglaise, une française ou une allemande. S'adresser au No 256, rue Royale. 27 dec—2

UN INSTITUTEUR marié, désire se placer dans une bonne maison, en ville ou à la campagne. Sa femme, lingère modiste, peut soigner le linge. S'adresser 59 rue de Chartres.

Etrennes! ... Etrennes!
LA MAISON LELIEVRE,
LIBRAIRIE, 233, RUE ROYALE.
APPELLE l'attention du public sur son magnifique assortiment d'articles pour étrennes dont elle vient de recevoir le complément, qui consiste en un beau choix de bijouterie religieuse, ouvrages illustrés par les artistes les plus célèbres de France, nature nouveaux genres; objets de fantaisie du meilleur goût, Porte-monnaie; carnets pour bals; buvards riches; papeteries; boîtes de loto; boîtes de Boston, boîtes de Sebastopol, &c.
Le tout à des prix si modérés qu'ils mettront à même le pauvre comme le riche de donner des étrennes cette année. 27 dec

Succursale de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis.
Nlle-Orléans, 25 décembre 1855.
LE Surintendant de la succursale de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis, à la Nouvelle-Orléans, donne avis, conformément à l'autorisation du Secrétaire de la Trésorerie, qu'à partir du 2 janvier prochain et jusqu'à nouvel ordre, les achats d'argent seront repris à raison de 122 1/2 cents l'once. Par suite de l'épuisement des fonds affectés à l'Hôtel des Monnaies, [illegible]
Cette réduction ne s'applique qu'aux paiements faits en espèces.
Les personnes qui ont pour plus de vingt mille piastres d'argent en barre, devront s'adresser au Trésorier de l'Hôtel des Monnaies [illegible]. 25 dec—6 CHS. BIENVENU,

Loge Etoile Polaire No 1.
A la tenue régulière de la Loge l'Etoile Polaire No 1, du 21 courant, les frères dont les noms suivent ont été élus comme officiers de ladite loge pour l'année maçonnique prochaine, et ont été installés dans leurs offices respectifs par le T. R. F. W. M. Perkins, G. M. de l'H. G. L. de l'Etat de la Louisiane, assisté par le T. F. Paul G. Rab, G. S.
A R Morel, V. M.
P M Chessantel, 1er surveil.
H Clostermann, 2nd do,
J L Tissot, orateur,
M Meilleur, secrétaire,
D Michel, secrétaire adj,
C Beaucry, trésorier,
L Querycrona, Mtre. Expt.
A Denis, Mtre. Cérém.
T Schwaner, Porte épée,
P Lemaux, Hospitalier,
C Prepré, Garde du temple,
J B Simmen, Gardien de la [illegible]
Jours des séances régulières les 1er et 3me vendredi de chaque mois.
Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1855.
25 dec—2 M MEILLEUR, secrétaire

PRIX COURANT.
Liquidation positive pour du COMPTANT
LE soussigné voulant liquider tout son magnifique stock, avant l'ouverture des affaires du printemps offrira un "prix coutant" pour du "comptant." Il invite donc le public en général, à venir lui faire visite avant de faire leurs achats ailleurs. F. A. HERRARD, 116, rue du Canal. 25 dec près de la rue Royale

Demande de Nourrice.
ON demande une nourrice pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de l'Abeille. 25 dec—2f

AVIS.
LES personnes qui ont des terrains à remblayer peuvent faire enlever, sans qu'il leur en coute rien, toute la terre qu'elles voudront sur les bords du canal Carondelet, depuis le bassin jusqu'au bayou St Jean. LOUIS GAGNET, 25déc—6 Secrétaire

BRODERIES, DENTELLES, &c.
166....Rue du Camp....166
COLS Rachel en valenciennes et Jaconnet. Articles mousseline suisse brodée, garnitures valenciennes.
Cols et manches en jaconnat et mousseline suisse, Bandes guipure et anglaises.
Collerettes dentelle valencienne et guipure.
Bandes et entredeux en mousseline suisse et jaconnat.
Articles riches, mouchoirs brodés, etc.
ÉGALEMENT:
Quelques manteaux en velours, moire antique et drap, à une grande réduction.
HORACE HARBY.
26 dec 166, rue du Camp

EN débarquement du navire Agamemnon, de Marseille
50 paniers huile 24 onces, de Possel Fils,
50 do do 1/2 bouteilles do
10 caisses do 24 onces do
100 do savon de Castille, Arnavon,
10 do vermouth, Noilly,
10 do do Picard & co
300 paniers bouteilles vides,
25 barils vinaigre,
100 caisses muscat, Jourdan Brives & co
50 do do Picard & co
50 do macaroni, 50 do vermicelli,
100 do olives, Bruno Fimian
25 do salaisons Bruno Fimian,
150 do salaisons assorties,
20 do menthe Sauvageol & Bruneton,
25 balles amandes coques molles,
25 caisses do amères douces,
10 do do amères,
A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN,
25 dec 13, rue Bienville

RIZ.......RIZ.
EN magasin et à vendre en gros et en détail, par le soussigné:
500 barils riz prime de la Caroline.
A. TITUS,
25 déc 75, rue de la Vieille Levée

AMIDON—1000 caisses amidon perlé de Fraser, à vendre par JOSEPH LANIES & co. 26 dec 33, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—150 pipes et barils eau-de-vie de New-York, à vendre par JOSEPH LANIES & Co, 25 dec 33, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—60 barils Boyle & co, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANIES & co, 24 déc 33, rue Tchoupitoulas

$50 de récompense
Seront payées par le soussigné à quiconque arrêtera et logera dans une des prisons de cette ville, le nègre OCTAVE, âgé d'environ 30 ans, petit de taille, mais robuste. Il s'est enfui de la plantation de sa maîtresse, Mme Vve Louis Lebranche. On l'a souvent vu à la Nouvelle-Orléans où il se loue à la journée. Il n'a pas de passe. 24 dec F. GRIMA, 28, rue Royale

EN débarquement du navire Agamemnon, venant de Marseille—
150 paniers huile d'olive Plagniol, de 24 onces,
100 caisses do do 22 do
100 paniers do do 24 1/2 bouteilles
50 caisses vin Muscat Frontignan,
100 do de Vermouth Noilly,
40 do Eau de fleurs d'oranger,
20 barriques de vin de Bergerac.
A vendre par TH. CAPITAINE, 24déc 13 rue Tchoupitoulas

Docteur A. C. DUTERTRE,
DE LA FACULTÉ DE PARIS,
Ex Interne de l'Hôpital des enfans malades.
Traitement spécial des affections des enfants et des femmes.
Encoignure Conti et Bourgogne. (De 10 heures à 2 heures.) 24 dec—1 m

A. Dudemaut,
ENCOIGNURE ROYALE ET St LOUIS,
Grande réduction de prix.
A REÇU par les derniers arrivages d'Europe, l'assortiment complet de ses marchandises pour la saison d'hiver, consistant en:
Chemises de toile et de coton, de toutes qualités,
Caleçons et gilets de flanelle, de mérinos, de cachemire et de coton,
Chaussettes de laine, de mérinos et de cachemire,
Chaussettes de soie, de coton, couleurs, écrues et blanches,
Foulards et mouchoirs de poche, assortis,
Gants jouvin, 1ère qualité,
Gants de soie et de laine, assortis,
Cravates et cols noirs et couleurs en tous genres,
Parapluies de soie et de coton, assortis,
Un assortiment de cannes des plus variés,
Parfumerie fine des premières maisons de Paris,
Porte-cigares [illegible] et autres,
Coutellerie fine anglaise et française,
Porte-monnaie pour hommes et pour dames,
Boutons en or et autres, pour manchettes.
Ainsi qu'un choix très varié de brosses d'écaille et de buffle, brosserie en tous genres, boutons, cristaux et porcelaines, jeux d'enfans, jumelles de théâtre, [illegible] et amadou, éventails, nécessaires et cabas pour dames, trousses et sacs de voyage pour hommes, etc.
On trouvera également dans le même magasin la plus riche collection d'articles de fantaisie pour cadeaux.—Assortiment de jour de l'an pour dames. 25 dec—6

J. BONNET,
Rue Ste-Philippe, encoignure Condé,
PRÉVIENT le public que son restaurant sera ouvert dans la nuit de lundi à mardi et de mardi à mercredi. 24 dec—3f
A vendre un habitation établie en sucrerie, située dans la paroisse de St-Bernard, sur le Bayou Bienvenu, à dix milles du fleuve Mississipi, avec un grand nombre d'esclaves au choix de l'acquéreur. Pour les termes et conditions s'adresser à Jorda & Ruggio sur les lieux. 24déc—3if

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle Orléans, 21 décembre 1855.
CETTE banque sera fermée le 25 du courant (Noël), le 1er et le 3 janvier prochain. Les billets et les obligations échéant ces jours-là devront être payés la veille. Les billets devront être mis à l'escompte les samedis précédents.
21déc—3tem E. ROUSSEAU, caissier

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Jeudi, 20 décembre 1855.
CETTE banque sera fermée les trois mardis, le (Noël), le premier de l'an et le 3 de janvier. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille, qui sera le jour d'escompte pour les mercredis suivans.
20déc RICHARD RELF, caissier.

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1855.
CETTE banque sera fermée le 25 du courant (jour de Noël), le 1er et le 3 janvier prochain. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille. Les billets devront être mis à l'escompte les samedis suivants.
20 dec R. J. PALFREY, caissier.

Bureau du grand chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Nlle-Orléans, 15 décembre 1855.
L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau, le 21 janvier prochain, et l'élection de dix huit directeurs sera tenue au même endroit, de dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi, le mercredi suivant, c'est à dire le 23 janvier 1856.
27 déc BENJ. F. FLANDERS, secrétaire

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1855.
L'ELECTION annuelle de directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la charte, au bureau de la compagnie, No 13, rue Baronne, LUNDI 14 janvier 1856, de dix heures du matin à deux heures de l'après midi.
ALBERT G. BLANCHARD,
12 déc—jusq. 14 jan Secrétaire.

H. de Goer & Billard
PREVIENNENT leurs anciens amis et les acheteurs du Sud en général, qu'ils trouveront dans leurs magasins, CORTLAND STREET, No 25, à NEW-YORK, un complet assortiment de marchandises de printemps convenables pour les marchés du Sud, parmi lesquelles: des barèges, robes à volants de barège et de taffetas, soieries noires et de fantaisie, mousselines de la laine de Cambrai, Madras, damassés, coutils, etc.
22déc—3m

Cadeaux de nouvel An,
RARES ET MAGNIFIQUES.
GUION,
Encoignure St-Charles et Canal.
A MAINTENANT en magasin la collection la plus riche d'articles de fantaisie pour cadeaux, qui ait jamais été offerte en ville.
Le propriétaire de cet établissement a adopté pour règle de ne pas exposer les marchandises non necessaires, afin que l'acheteur les reçoive dans toute leur fraîcheur.
On peut examiner ce vaste assortiment sans être le moindrement forcé d'acheter. Les personnes du magasin se feront toujours un plaisir de les faire voir et n'en exagéreront jamais la qualité.
L'attention particulière du public est appelée sur le vaste assortiment de marchandises suivantes:
Nécessaires de toilette, fins, du dernier genre;
Articles riches en jade, nouveau genre;
Coupes, gobelets, etc. en argent pur;
Argenterie plaquée, cafetières et théières, services complets de six, corbeilles pour fruits, huiliers, bowls pour punch et glace, pistolets, porte-cartes, chandeliers, etc;
Magnifiques éventails en perle et écaille, de incrustés d'or et d'argent, du premier riche en pastille;
Lorgnettes, qualité supérieure;
Longues-vues, de mer et de terre;
Microscopes et instruments de mathématiques;
Peintures à l'huile, collection magnifique;
Nécessaires, pour dames et messieurs, nouveau genre;
Boîtes à ouvrage, en papier maché, ébène, etc;
Boîtes à cosmétiques, en cristal, ébène, papier maché, écaille et perle;
Statuettes en marbre de Paris, nouveaux sujets;
Porte-monnaie, nouveau genre, en argent, perle, écaille et velours;
Jouets mécaniques, dernier tout à fait nouveaux;
Backgammon et jeux d'échecs,
Jeux d'échecs en ivoire, Dresde, bronze, etc;
Portefeuilles, en papier maché, velours et cuir;
Papeterie et écritoires en papier maché, ébène, bois de rose, etc;
Encriers, en argent et argent plaqué;
Etuis en ivoire et ébène, avec accessoires en or;
Livres de prières et bibles, richement reliés en velours;
Cabas, toutes les variétés, médailles tout à fait nouveaux;
Colliers de noces, perles, bijoux et boîtes de noces;
Cannes tête en or, avec bijoux, une grande variété et nouveaux modèles;
Flacons de toilette en verre taillé, quelques-uns garnis avec médaillons;
Parfumerie et articles de fantaisie pour toilette;
Gants de peaux, première qualité, pour dames et messieurs;
Chaussures anglaises, unies et couleurs, de fantaisie;
Coutellerie fine de table et de poche;
Coffres d'outils de charpentier, pour enfants;
Coffres d'instruments pour fusils, pour les messieurs;
Un vaste assortiment de
FUSILS, PISTOLETS et REVOLVERS,
avec tous les perfectionnements récents.
Je reçois en ce moment, de ma fabrique de New-York, un très fort stock de
CHEMISES DE TOILE ET DE COTON,
du dernier genre et de la plus belle coupe. Les prix de ces chemises seront plus bas que ceux des articles de même qualité vendus à la Nouvelle-Orléans. Ces chemises se seront vendues que pour du COMPTANT ou billets acceptés en ville, à prix modéré.
GUION,
24 dec—6 encoignure St-Charles et Canal

GIQUEL & JAMISON,
RUE DE CHARTRES, 18
ONT en magasin et offrent en vente, au plus bas prix, les articles suivants:
Cachemires de laine, unis et imprimés,
Cachemires do
Robes mousseline de laine bayadère pour enfants
Robes popline haute nouveauté
Robes en tous genre, grand assortiment
Laine mousseline françaises, 6/4 et 6/4
Couvertures et bonnets pour enfants
Voiles et écharpes do
Flanelle blanche, toutes couleurs, pour robes, tartans do
Flanelle valencienne et mousseline, pour enfants,
Chemises toile, pour hommes, de percale, do
Cravates et cols do
Camisoles et peignoirs brodés,
Cols et manches, grand assortiment.
Mouchoirs Jaconnat et Baptiste,
Mouchoirs valenciennes et brodés,
Cols et bandes de batiste, linon et valencienne,
Papier d'albums, guipure et anglaise,
Corsets à la romaine et robes accordées,
Couvertures en drap pour piano,
Mérinos et cachemire rayés et à carreaux,
Ombrelles en percale, coton anglais et français,
Damas laine et soie pour rideaux, de toutes couleurs, laine et fil do
Sarge do do
Piqué marseillais en toile,
Manteaux drap et velours, pour dames,
Robes brodées, assortiment,
Robes brodées étoffe à montagnarde
Chemises à carreaux, haute nouveauté,
Châles Stella, haute nouveauté,
Barège, alpaca, étamine et alépine noire,
Savons, eau de Cologne et pommade,
Laine et coton, grand assortiment.
Mouchoirs en coton et bas pour hommes, dames et enfans,
Escarpins pour hommes et bas do
Dentelles noires de toutes largeurs,
Bas et chaussettes de toute espèce,
Mouchoirs de Batiste à dentelles et brodés,
Broderies à rideaux en tout genre,
Pardessus de grosse laine,
Percales françaises, unis, carreaux et rayés,
Rubans de fantaisie pour garnitures
Caleçons et chemises flanelle pour hommes,
Chemises et chemisettes coton tricoté,
Epingles, aiguilles, galons, ruban de fil, et coton à coudre.
POUR HABITATIONS:
Couvertures à nègres, linsey et kersey du Kentucky.
Lainé coton blanc et écru, cotonnades bon teint, gingas, coton, coutil à matelas, indiennes et bois, couvertures à lits.
Notre stock est entièrement nouveau et acheté dans de très bonnes conditions, ce qui nous met à même de le vendre à très bas prix.
Venez et examinez!
GIQUEL & JAMISON,
22 dec 18, rue de Chartres

NE PLUS ULTRA.
MAGASIN DE CIGARES,
80, rue St-Charles, coin Gravier.
VENTE en gros et en détail—D'IMPORTATION DIRECTE DE LA HAVANE—Un grand assortiment de cigares de toutes les meilleures marques de la Havane; cigarettes; tabac à priser de Virginie; parfumés à chiquer; tabac à fumer; tabac turc, caporal, Maryland, &c. 21 déc—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.
JOHN CLAUSURE,
Commissionnaire et Importateur,
A transporté son magasin
160, rue Royale,
21 dec—3 ENTRE TOULOUSE ET ST PIERRE.

Cercueils métalliques brevetés du Connecticut.
R. COOK & Co, propriétaires et marchands en gros, pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi, des cercueils métalliques brevetés de Crane.
Bureau et salle d'échantillons No 46, rue St-Charles, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans.
20déc

PAR un acte passé pardevant H. Paul Caire, notaire public, j'ai donné, à partir de ce jour, ma procuration générale à mon fils Hipolyte Bienvenu.
19 déc—10 L. M. BIENVENU.

P. A. AUBERT,
Comptable et traducteur des langues Anglaise et Française.
OFFRE ses services pour régulariser et alérer les vieux jeux de livres, la confection de tout comptes, factures, etc., états, rapports commerciaux et administratifs, la rédaction de tous documents et correspondance particulière, soit en anglais ou en français.
Traduction exécutée avec précision et promptitude.
On le trouvera de 9 heures A. M. à 3 heures P. M., au bureau de l'inspecteur des poids et mesures, 1er District No 126, rue Julia.
Les ordres laissés à son domicile, No 268, rue du Bayou, entre Remparts et St-Claude, recevront une attention immédiate. 11 déc—1m

P. A. AUBERT,
Comptable et Teneur de Livres.
A l'honneur d'annoncer au public qu'à la sollicitation de plusieurs jeunes gens, il a ouvert de nouveau son Ecole commerciale, pour y enseigner la tenue des livres, l'arithmétique et la comptabilité générale, comprenant la rédaction de tous comptes, états, rapports commerciaux ou administratifs.
Ses classes seront ouvertes de 6 à 8 heures A. M. et de 6 à 8 heures P. M. à son domicile, 268, rue du Bayou, entre Remparts et St-Claude.
Conditions libérales, payable d'avance. 11 d—1m

BONNEVAL, SCHREIBER & Co.
COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE,
No 26, rue Carondelet.
Les billets hypothécaires sont escomptés.
2 dec—6m

PAPIERS PEINTS, NOUVEAUX,
Rue Bourbon, encoignure St. Louis.
VENTE de papiers peints à 25 pour cent au-dessous du cours de la place. Le soussigné ayant acheté à très bon marché un magnifique choix de papiers provenant de la vente à l'encan du stock et fonds de la maison G. Dupuy, lesquels papiers pourront être vendus moyennant une grande variété de dessins et de couleurs. On prie tout d'inviter les personnes qui désirent faire tapisser leurs appartements à venir visiter ces papiers pour lesquels il offrira un avantage réel dans les prix de l'achat à faire maintenant.
E. CHEVALIER,
16 dec— rue Bourbon, enc. St Louis

J. B. BAUZON,
Ex-Jardinier de la Place Jackson.
OFFRE ses services pour la création des jardins d'agrément, ainsi que pour ceux qui concerne la partie en général.
Les travaux qu'il a faits, publiquement reconnus, pendant son administration du jardin de la place Jackson, sont une garantie qu'il offre pour se rendre digne de la confiance publique.
Il se charge, au mois ou à l'année, de l'entretien de tous jardins particuliers, ainsi que de la fourniture des plantes, sur commande.
Egalement de l'entretien des plantes et jardins dans les différents cimetières.
Conditions des plus raisonnables.
S'adresser Place St-Antoine, rue d'Orléans, derrière la cathédrale St-Louis. 24 dec—1m

AVIS IMPORTANT
AUX PLANTEURS SUCRIERS.
A PARTIR de ce jour, les soussignés vendront leur No [illegible] chaudières de cheval à 26 la [illegible] et comptant. EDW. [illegible] & co
20 dec—6 130 Commune

AUX PLANTEURS SUCRIERS.
LES soussignés, propriétaires du "New Orleans Southern Chemical Works," pleinement satisfaits des marques de confiance que leur ont données MM. les planteurs sucriers, par la grande quantité des demandes de Bi-Sulfite de chaux, qu'ils ont bien voulu leur adresser, cette saison, se croient autorisés à la fin de la roulaison pour leur en témoigner toute leur gratitude.
Les encouragements qu'ils ont reçus, et si brillants résultats, les a porté à faire [illegible] de nouveaux sacrifices pour agrandir leur établissement, et ils sont parvenus à augmenter et améliorer leur fabrication, tout en diminuant les dépenses—avantage important dont ils ne veulent point profiter seuls, et pour lequel ils désirent, au contraire, que MM. les planteurs sucriers prennent part, en leur faisant une réduction dans les prix.
En conséquence, ils donnent avis à tous leurs clients ainsi qu'à tous les planteurs sucriers en général et à toute personne, qu'à compter d'aujourd'hui, ils vendront leur Bi-sulfite de chaux à raison de 35 SEULEMENT PAR BARIL, toujours assuré par [illegible] bon, et ayant à 8 à 10 degrés, comme il se pouvait par le passé.
Les soussignés sont persuadés que MM. les planteurs sucriers accueilleront favorablement cette nouvelle, et ils espèrent qu'ils continueront à leur accorder leur bienveillant patronage.
JULIA H. BONNABEL,
F. MARCELIN
Nlle Orléans, 20 décembre 1855. 20 dec—1m

LE Dr ALFRED MERCIER,
DE LA
Faculté Médicale de Paris,
A établi sa résidence à la Nouvelle-Orléans où il compte se livrer à toutes les branches de sa profession. S'adresser à tout appel qui pourra lui être fait à la maison qu'occupe M. Soulé, rue des Remparts près la rue du Canal. 20 dec—30

Vente, par l'administrateur,
A BILOXI.
TOUS les biens de M. Pierre Pradat et de madame Elizabeth Iselin, décédés, comprenant six esclaves, argenterie, bijouterie et tout le mobilier et les accessoires de l'Hotel des Chênes Verts, à Biloxi, Miss.; seront vendus lundi, 21 janvier prochain. La vente se fera sur les lieux.—Conditions: Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et portant hypothèque pleine et entière à partir du jour de la vente.
LOUIS E. PRADAT, Administrateur.
Les héritiers de M. P. Pradat et de Mme Elizabeth Iselin annoncent au public, qu'à la suite l'exécution d'acheter et les meubles de l'Hôtel et l'hôtel lui-même qui sera vendu en même temps. Ils ne voulaient pas continuer ce genre d'affaires. Ils invitent conséquemment ceux de leurs amis qui désireraient acheter l'établissement d'acheter de manière à ce qu'ils puissent [illegible].
L'hôtel jouit d'une excellente réputation, est en parfait état et pourrait être ouvert vers le 1er juin. L'édifice pourrait servir de collège et on pourrait le diviser de manière à en faire quatre ou cinq vastes, agréables et magnifiques résidences de famille.
18dec—41j L. PRADAT, Administrateur.

Seule agence des célèbres "Stacker des Iron Works", Tennessee,
Autrefois Stewart & Dick, maintenant Lewis Bruin & Co.
Encoignure—Prix des chaudières à sucre;
De 24 pouces à 72 pouces indistinctement, $1 25 par pouce; [illegible] du même à 42 pouces, [illegible] 20 pouces à 24 pouces, [illegible] 72 cents par pouce de diamètre.—Pour les quantités [illegible] la diminution—Pour les fosses de [illegible] tôle de fonte.
E. K. LAVERGNE, 16, rue [illegible] entre St Charles et Carondelet
20 dec

ON demande deux ou trois SERVANTES françaises ou allemandes, une pour les travaux de la maison, l'autre pour la cuisine et le blanchissage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 6, rue de Chartres.
18 déc—33f

ABSINTHE Suisse—60 caisses extrait d'absinthe suisse de la marque "C. F. Berger, Couvet," en débarquement du navire Suffolk, venant du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, 18 dec 31 et 33, rue Gravier

BARILS à mélasse—150 barils vides, à vendre par FREAU & COUTURIE, 18 dec 31 et 33, rue Gravier

SUCRE écrasé—100 barils sucre écrasé de Stewart, New York, en débarquement de la barque Warden, à vendre par E. CAHUZAC & Co, 18 dec 20 Vieille Levée

A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 67, rue de Chartres, entre Dumaine et Bienville.
OFFRENT en vente un grand assortiment de velours simple et double largeur, à des prix très convenables.
AUSSI:
Rubans velours noir et en couleurs de No zéro à No 150.

MONTRES.
POUR clore une consignation—Les soussignés vendront au prix coûtant:
Une nouvelle montre en or et en argent, à vendre par STURZENEGGER & ETERNOD,
No 67, rue de Chartres, 20 dec entre Dumaine et Bienville

LES soussignés vendent au prix coûtant, quelques lots d'étoffes en laine pour robes, voulant clore des consignations.
A. STURZENEGGER & ETERNOD,
No 67, rue de Chartres,
20 dec entre Dumaine et Bienville

A. STURZENEGGER & ETERNOD, 67, rue de Chartres, entre Dumaine et Bienville, offrent en vente, à un prix très modéré, une balle de drap de Billard de première qualité. 20 dec

A. Sturzenegger & Eternod,
67 rue de Chartres, entre Bienville et Dumaine,
APPELLENT l'attention particulière des acheteurs sur un grand assortiment de beaux foulards doubles, en magasin et en débarquement. 20dec

GALONS NOUVEAUTES.
NOUS offrons un grand assortiment de galons et lacets, des plus nouveaux, tels que:
Galons pour robes,
do velours do
do soie do
do fantaisie do
Ces articles sont nouvellement arrivés et seront vendus au prix coûtant pour clore une consignation.
DEBURO Jr. & co,
No 73, rue de Chartres, 1er
Nous venons de recevoir par les navires Humes et Protector, de Bordeaux,
[illegible] vins rouges St Julien Médoc, de la marque Promis Aîné & co, à vendre, à livrer, par H. VALETON & co. 90, St Louis

AVIS.
LE Vice-Consulat du Brésil est situé au No 23, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez.
18dec ALBERT V. VALLE

COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
4 décembre 1855.
LES directeurs de cette compagnie ont déclaré un dividende semi annuel de 5 pour cent sur le fonds capital, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 1er janvier prochain.
Par ordre, N. O. J. TISDALE,
5 déc—1m Trésorier.

Hotel Verandah Conti.
MME GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient les habitants de la cité et le public en général, qu'elle a fait faire à son hotel d'importantes réparations, et qu'elle y recevra, comme par le passé, les personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence. Les chambres sont vastes et de bon accueil, bonne table, bons empressés, et les appartements bien meublés pour les familles. S'adresser pour les conditions au bureau de l'hôtel ou par écrire.
8 dec—3m

NOUVEAUTES!—NOUVEAUTES!!
DEBURO Jr & Co. ont actuellement à main un grand assortiment de Chapeaux, Rubans et Modes, nouveaux, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fournitures de Mode, qu'ils vendront à très bon prix pour clore des consignations.
Rue de Chartres No 73, au 1er. 8 dec

ON demande une économe pour une habitation sucrerie. Il est inutile de faire application si l'on ne fournit pas les meilleures recommandations. Ecrire à X. Y. Z., à la poste. 5dec—3u

PATES D'ITALIE—100 caisses macaroni très frais; 200 caisses vermicelli. A vendre par HENRY VALETON, 90 rue St Louis, 3 dec

GANTS! GANTS!! GANTS!!!
Gants de peau à 60 cents la paire.
LION & PINSARD, 46 et 48, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par la voie du Nord, 600 douzaines de bons gants de peau couleurs, à 60 cents la paire; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à $1 la paire. 5dec

EN magasin et à vendre par les soussignés:—30 balles couvertures de laine 3 points. Imitation Granier, reçues par les derniers arrivages d'Europe.
5 dec RICHARD, ALIBAGE & co

A VENDRE
POUR cause de départ, un DÉBIT DE BIÈRE (Beer-House), dans la rue Dumaine, entre les rues Conde et Levee, avec installation de gaz. L'établissement est bien achalandé. S'adresser sur les lieux, No 28 rue Dumaine. 4 dec—1m

AVIS.
Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.
Nouvelle Orléans, 2 novembre, 1855.
LES directeurs de cette Compagnie s'étant décidés à clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvellée.
3 nov—3m THOMAS SLOO, Agent.

Doctor ADOLFO HEGEWISCH,
Medico y Cirujano,
OFICINA Y RESIDENCIA
Calle Real No 160,
entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE HEGEWISCH,
Médecin et chirurgien,
Office et résidence,
Rue Royale, No 160,
Entre Toulouse et St-Pierre,
NOUVELLE-ORLÉANS. 21 nov—1m

SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.
P. & E. REILLY offriront en vente aujourd'hui, LUNDI, et les jours suivants, un grand fonds bien assorti de
SOIERIES, CHALES, MANTEAUX, MANTELETS, BRODERIES.
Dont les prix paraîtront modérés après qu'on les aura examinés. Les marchands de la campagne sont priés de venir les voir avant d'acheter ailleurs, notre stock des marchandises spéciales étant le plus grand qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.
P. & E. REILLY,
31nov encoignure Canal et Royale

FAURES & NORMAN,
36 et 38, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE,
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 25 nov

H. L. BOCKÉ, J. P. ELAINER, F. J. KRAEMER.
H. L. BOCKÉ & Co.
Rue de Chartres No 103, encoignure Toulouse,
Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.
Importateurs, Marchands—Commissionnaires.
REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours noir fin, velours façonné, toutes les qualités et couleurs; rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités.
A vendre en gros, chez H. L. BOCKÉ & Co,
31nov

ARRIVÉE. Réduction de prix.
NOUS avons reçu des agents pour vendre les célèbres aiguilles dites "Imperial drilled eyed Needles", à une réduction, aux marchands et aux personnes qui en achèteront en gros.
HYDE & GOODRICH,
24 nov—1mall encoign. Canal et Royale

MAISON FRANÇAISE,
167 et 169, rue Royale, enc. Dumaine,
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,
Et marchands de comestibles en gros et en détail.

LOUIS E. MAXENT,
Marchand commissionnaire,
Importateur de vin de Bordeaux,
No. 16, Rue Toulouse,
Entre les rues Chartres et Royale,
A constamment en main les célèbres marques de C. C. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory.

AVIS.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de Bordeaux, comme par le passé, pour son propre compte et son nom seulement.
L. E. MAXENT,
9juil—1an No 16 rue Toulouse

EN débarquement du navire Suffolk, du Havre—200 paniers bouteilles vides, à vendre par P D SEGOND & COUTIN, 13 rue Bienville. 17dec

Bon marché, bon marché—Toujours à bon marché.
Vêtements confectionnés. — Toujours à meilleur marché que partout ailleurs.
Nouvel approvisionnement reçu par chaque steamer.

ALFRED MUNROE & Co.,
No. 34, RUE DES MAGASINS,
Appellent l'attention sur leur magnifique assortiment de Vêtements de saison.
PARDESSUS, tous les genres;
REDINGOTES DE DRAPS, toutes qualités et couleurs.
HABITS DE TOUS LES JOURS, toutes qualités;
Casaquins, manteaux et Talmas;
PANTALONS casimirs de fantaisie, magnifique variété.
PANTALONS drap noir luisant, toutes qualités;
Gilets de dessous, toutes qualités, riches et magnifiques.
Un très-grand assortiment de lingerie de toutes qualités pour messieurs.
Chemises—Le plus grand assortiment à la Nlle-Orléans.
Vêtements pour enfans, confectionnés avec le plus grand soin et sur lesquels l'attention toute particulière du public est appelée.
Articles en caoutchouc, tous les genres;
Malles, Sacs de voyage,
Valises, Parapluies, &c.
Il y a constamment dans le magasin des commis qui parlent le français et l'espagnol.
Les marchandises seront déplacées au gré des acheteurs.
Les prix sont fixes.
ALFRED MUNROE & co,
24 dec—1m v & c 34, rue des Magasins

CARTONNAGES D'ETRENNES ET BONBONS.
NOUS avons l'honneur d'informer le public, qu'étant arrivés de Paris, nous avons apporté un assortiment de CARTONNAGES D'ETRENNES des meilleurs goûts et des maisons les plus distinguées dans ce genre de travail.
Nous avons également tous les BONBONS que le palais le plus délicat puisse désirer, et prévenons les personnes qui voudront bien nous visiter notre établissement qu'elles trouveront des articles à des prix très réduits.
L'ouverture du magasin aura lieu samedi 22 courant, au No 109 rue de Chartres, entre Conti et Saint Louis.
20 dec BONNARDEL & Cie

JOUETS D'ENFANTS
et articles de fantaisie
POUR ETRENNES.
F. RIMAILHO & CO.
Importateurs, 90, rue de Chartres.
REÇU par le navire United States du Havre:
Un magnifique assortiment de Poupées nues et habillées.
Jouets français de tous les genres, par caisses et par douzaines, et une grande variété d'articles de
PARIS.
Reçu par le même navire, un grand assortiment de Broderies et dentelles,
Bas et chaussettes en laine et en coton.
Layettes pour enfans.
Cravates en soie.
Gants en laine, en peau et en satin.
Rubans, velours, garnitures.
Peignes à retaper et à chignon
Boutons en nacre et en soie, etc. etc.
Les marchands sont invités à venir examiner ces marchandises avant de faire leurs achats du jour de l'an. F. RIMAILHO & co
1 déc—1m

Mme VUEZ,
Magasin de modes et articles de Paris,
Rue Royale, No 222, entre Dumaine et Ste-Anne.
MME VUEZ a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un bel assortiment de haute nouveauté, consistant en
Chapeaux, Gants,
Lingeries, Parfums,
Dentelles, Rubaneries
Manteaux et mantelets (derniers modèles).
Articles très nouveaux, pour mariée.
Grand choix d'articles pour enfants.
Mercerie.
Fleurs en tous genre, coiffures pour soirées, couronnes de mariée.
Grand choix de garnitures pour robes, manteaux et mantelets. 24 déc—1m

A LOUER.
A livrer immédiatement.—Une maison en briques à trois étages et magasin, dans la rue de Chartres, entre Bienville et Conti. La maison a douze magnifiques chambres, avec le magasin, et vient d'être achevée.
Egalement: une maison en briques à étage, dans la rue St Anne, entre Remparts et St. Claude, en face de la Place d'Armes. C'est un des plus beaux emplacements de la ville. S'adresser à
Pre DEVERGES,
19 dec—14f No 97, Passage de la Bourse.

A LOUER—Une maison des plus agréables, qui vient d'être réparée, avec jardin et écurie, dans la rue des Remparts, à deux pas de la rue du Bourn, entre Conti et Bienville. La propriété sera livrée immédiatement. S'adresser à
AVET FRERES,
19dec—15f Enc. Vieille Levée et Bienville

MAISON A LOUER.
La maison neuve et agréable, en briques, à un étage et demi, No 178, rue St Louis, près Remparts. Elle est en très bon état, a un hydrant, &c., et convient parfaitement à une famille. S'adresser sur les lieux, ou à TODD & Co,
11 dec 120, rue du Canal

A vendre.
UNE très jolie propriété située sur le bord de la mer, sur une terre élevée, à la Baie St Louis. Les maisons sont vastes et en parfait état. Les jardins sont plantés en plein culture et la propriété conviendrait comme résidence à une grande famille. Un crédit libéral sera accordé à un bon acquéreur.
S'adresser à J. A. BEARD & MAY,
11 dec No 8, Arcade Banks

A VENDRE.
Trois jolies propriétés bien situées pour en faire de belles résidences!
La première mesure 84 pieds de face, rue Esplanade sur 160 pieds de profondeur, entre Remparts et St-Claude.
La 2me mesure 50 pieds de face rue Esplanade, encoignure Amour, en face du milieu de la rue Remparts, sur 156 pieds de profondeur.
La 3me rue Bayou, encoignure Claiborne, avec une belle et bonne maison de maître, ainsi que ses dépendances et un joli parterre sur le devant.
Pour les conditions s'adresser à
6dc 17—15f FRANÇOIS CASTAING

CITY HOTEL, Nlle-ORLEANS.
LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général, que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé, toutes les améliorations suggérées au soussigné y ont été introduites, ainsi que toutes les choses qu'il a jugées nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, celles des dames surtout, ont été pourvues de meubles neufs et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
11 sept—6f R. S. MORSE, Propriétaire.

A LOUER—Deux beaux APPARTEMENTS GARNIS, rue Royale No 80, au-dessus du magasin, et aussi plusieurs chambres garnies. 22 nov—jusq. 31dec

SPECIALITE.
Diamants! Diamants!
A. CANIFFE, rue de Chartres, No 83, près Conti, offre aux prix les plus modérés, un bel assortiment de diamants, tels que: broches, boucles d'oreilles, bagues, etc, etc, le tout en brillants. Aussi, que d'autres bijoux du genre le plus nouveau. Il a aussi un bel assortiment de montres et de pendules de l'ancienne cathédrale; montres d'or en toutes façons. Cendide fait aussi toutes sortes de montres en brillants du même genre qu'à Paris. 11dec—1m

Magasin de Cigares à vendre.
CE magasin est situé dans la meilleure partie commerciale de la ville, et jouit d'une excellente pratique.
S'adresser pour les conditions à G. Boite W. No 60.
22 dec—6

Etrennes!—Etrennes!
G. LAVIE,
Rue St-Charles No 21.
APPELLE l'attention du public sur son magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de jouets pour étrennes, dont il vient de recevoir le complément; ainsi que ses délicieux chocolats à la Crème et bonbons fins de Paris assortis en boîtes, corbeilles et paniers de la dernière nouveauté. 22déc

L. PERROT & Co.,
Rue Royale, No. 222, enc. Ste-Anne,
ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont en main leur assortiment de marchandises sèches pour la saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, mousselines laine, cotonnades, mérinos, alpacas, casimirs, satinets, cotonnades, étoffes à rideaux, cotons blanc et écrus, flanelles, drap de dames, tartans, couvertes, chemises blanches et couleurs, chemises de soie, caleçons, bas, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, cravates, rubans, galons, mercerie, parfumerie, peignes de toutes qualités, véritables gants jouvin & ct. autres, &c. &c. 16 oct—3m

Magasin de Meubles.
GROSJEAN & DENETEAU,
Rue Bienville, No 62, Encoig. Passage de la Bourse.
ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et de l'Ouest, tels que:
Lits, bureaux, toilettes, armoires; de à glace; sofas et bois de rose, chaises, tables de toutes les dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose; de de chambre en bois de rose et en chêne; de en bois peint (chaumière); matelas élastiques et autres; nattes et tapis, &c. &c.
Ils se chargent aussi de la réparation de meubles et promptement des meubles en échange et en magasinage.

A VENDRE
UNE HABITATION établie en sucrerie située dans la paroisse St-Charles, rive droite du fleuve à environ 23 milles de la ville, mesurant 15 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur.—Sucrerie et purgerie en briques—Maison de maître et dépendances, le tout en bon ordre—De plus 50 têtes d'esclaves, chevaux, mulets, bœufs et tous les ustensils nécessaires à l'exploitation de la dite propriété.—La dite terre en très une et très bonne et permet les charrois en tout temps.
Pour les termes et conditions s'adresser à P. CAZENAVE,
7dec—1m No 89 rue de la Douane.

Trouvé une Montre en or.
LA personne qui a perdu une montre en or peut la réclamer chez H. Lamos, coiffeur, 94 rue de Chartres, en payant les frais d'annonce et laissant une récompense pour l'esclave qui l'a trouvée.
24 dec—3

AUX MUSICIENS.
HARPE D'ERARD—A vendre d'occasion, une belle Harpe d'Erard à double mouvement.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 10 dec—

COLCORAMBI
SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS.
SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles, No 21, Entre Canal et Commune. 26 nov

Changement de domicile.
Dr. L. DUPERRON, Dentiste.
A transporté son cabinet au No 60, RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.
Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à 4 heures du soir.

Poupées! Poupées!!
A. BARBAUD,
49 rue de Chartres,
VIENT de recevoir de France et d'Allemagne un riche assortiment de—
Poupées nues et habillées.
Boîtes à ouvrages, et vides,
do de toilettes papier maché.
Cabas garnis pour enfant et pour dame.
Garnitures de toilette, riches.
Vases porcelaines toutes grandeurs.
Boîtes à jarretière forme ananas, avec flacons,
Service métal anglais pour enfant,
do porcelaine et fer battu.
Ecuries, menageries, armoires, jeux de patience et de construction, &c.
Et une infinité de jouets en tout genre.
Il a aussi reçu un nouveau choix de garnitures et de rubans. 17dec A BARBAUD

Montres, Bijouterie et Argenterie.
E. FEYTEL,
No 6, rue Chartres.
Vient de recevoir de France et du Nord, un magnifique assortiment de bijouterie pour dames et messieurs, de belles montres en or et en argent, argenterie et plaqué.
N. B.—M. Feytel se charge de réparer les montres et les bijoux avec le plus grand soin et de vendre les diamants. Tout ce qu'il fera sera pleinement garanti. 21dec

Dissolution de société.
LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLE, est dissoute par suite de la mort de M. Pierre Chouteau. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation.
NEREE VALLE, associé survivant

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLE.
St Louis, 20 novembre 1855.
30 nov—6m NEREE VALLE

NEREE VALLE,
Successeur de Chouteau & Vallé,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPEDITEUR,
30 nov 24, Levée, St Louis, Mo

POIDS ET MESURES.
LE bureau de l'inspecteur pour le Premier District, rue Julia No. 126, est ouvert de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi.
30 nov—3m

Bureau de la Compagnie d'Assurance des Marchands.
Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1855.
A une réunion des Directeurs, M. Jules Dufhande a été élu secrétaire de la Compagnie, en remplacement de M. A. Schreiber, démissionnaire.
JOHN PEMBERTON,
1er déc—1m Président

Compagnie d'éclairage du gaz de la N. O.
Nouvelle-Orléans, le 1er décembre 1855.
CONFORMEMENT à la charte, une élection sera tenue au bureau de cette compagnie, No 120 rue Commune, le 1er lundi de janvier, c'est à dire le 7 de ce mois, de 10 heures du matin à 3 heures de relevée, à l'effet de choisir six directeurs, qui seront en fonctions pendant l'année prochaine.
Par ordre, N. O. J. TISDALE
3dec—30 Trésorier

Demande de Repasseuses.
ON demande quinze bonnes repasseuses. S'adresser à l'hôtel St-Charles. 22déc—1acm

Avis de société.
EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Josh. Deynoodt, de la Nouvelle-Orléans, et Messrs Verheirbrugen, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et sont solidairement responsables, mais la raison sociale de chacune d'elles est conservée.
JOSH. DEYNOODT, Nouvelle-Orléans,
MEEUS VERHEIRBRUGGEN, Anvers.
3 dec—2m

Costumes, masques et dominos.
AUX MOUSQUETAIRES DE LA REINE,
Madame LUSSAN,
No 102, rue Royale, entre Conti et St Louis,
A L'HONNEUR d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de costumes pour bals masqués, tels que dominos satin de tous genres, Louis XIII, XIV et XV, mousquetaires de la reine, arlequin, polichinelle, paillasse, folies, diables infernaux de toutes couleurs, ours noir, singe brésilien, figaros, officiers cosaques et une quantité d'autres costumes trop longs à énumérer. Ces costumes, remarquables par leur fraîcheur et par leur élégance, sont recommandés pour tous les rapports pour bals de caractère.
Mme [illegible]—Reçu dans le même maison par le même arrivage; galons or et argent—Drap or et argent—Glands or et argent pour broderies.
Garnitures—Aussi un grand assortiment de garnitures de robes pour dames, velours, galons, passementerie, peluche, lingerie &c. Le tout à vendre à des prix modérés. 18dec—6f

Chocolat à la crème.
G. LAVIE,
Rue St Charles No 21,
VIENT de déballer des chocolats à la crème d'une supériorité incontestable, qu'il vendra par boîtes de toutes formes et par livre. 10dec

Etrennes—Etrennes.
LOPEZ & Co.
86, rue de Chartres, encoignure Conti.
NOUS avons l'honneur d'annoncer à nos nombreux amis et au public en général que nous avons reçu par les derniers arrivages de France un choix des plus [illegible] étrennages pour étrennes.
Nos dernières nouveautés [illegible] sont les objets spécialement choisis [illegible] des plus frais et des plus [illegible] trouvera cette année en ville.
La bonne qualité de nos chocolats [illegible] la modicité des prix, que nous [illegible] en chacun nous fait espérer que le public généralement voudra bien nous honorer d'une visite avant de faire ses achats ailleurs. LOPEZ & co
N. B. Nous rappelons aux amateurs que nous avons constamment en main et fraîchement fabriqués tous les jours, nos délicieux chocolats à la crème à ceux importés.
Le Manchette est prié de copier. 17dec

MAGASIN A BON MARCHÉ.
Modes et articles de fantaisie.
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).
Madame FABIO
Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Monarch toutes sortes de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant:
Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, nouvelles coupes,
Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal.
Manteaux de velours, garnitures de fantaisie
Manteaux de drap, richement brodés,
Mantelets de velours, voiles de dentelle française,
Mantelets de mousseline, [illegible]
Et un assortiment complet de tous les autres articles de modes.
Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elle les vend, lui vaudront la continuation du bienveillant patronage du public.
Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs: elles y trouveront tout ce qu'elles pourront désirer.
MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commandes dans le plus bref délai.
Encoignure Hôpital et Chartres. 15oc—3u

A bon marché.
VOILES noirs en vrai dentelle française, de $4 à $25.
Gants Jouvin en grande voile blanche, de 40 à 65 cts.
Cols guipure et crèpes brodés, de $1 à $1.75.
Bandes jaconnat brodées, riches, de $1 à $2 [illegible]
Assortiment de [illegible]
[illegible]
[illegible] Enc. Hôpital et Chartres (Condé)
Bon marché! Bon marché! Bon marché!
Manteaux et Talmas.
Aux prix de New York.
REÇU tout récemment: un grand assortiment de Manteaux et Talmas du dernier goût pour la campagne seulement. Les étrangers seront particulièrement invités à venir examiner le stock avant d'acheter ailleurs, aux prix et aux conditions sont des plus avantageuses. A vendre par
Mme FABIO, enc. Hopital et Chartres (Condé).
24 nov—1m

D. BARJON Fils,
SUCCESSEUR DE SON PERE,
279, rue Royale, entre Dumaine et Ste-Philippe.
[illegible] A l'honneur d'informer le public et les personnes qui, jusqu'ici, l'ont favorisé de leur bienveillante confiance, dans la ligne spéciale des fournitures et des produits qui, depuis 35 ans ont valu à l'établissement dont il est aujourd'hui le chef une distinction si particulière, qu'il vient de recevoir de New York par l'enseigne de premier choix, voitures, meubles, en bois d'acajou et bois de rose, autres, en plus les plus riches modèles.
Il ose se flatter, que le pays trouvera dans ce genre de réparation avec ponctualité, assurance de prix, étant mis en mesure de bien servir et de satisfaire au meilleur goût, aux plus exigeants et aux prix les plus raisonnables, à toutes les demandes et commandes de meubles, qu'elles soient faites par les personnes de la campagne, ces dernières recevront aux emballages les plus soigneusement faits et exécutées sous ses yeux.
Il entreprend aussi les réparations de tous genres et les meubles à neuf des meubles, avec diligence, soin d'exécution, propreté, etc. aux prix les plus modérés. On trouvera également des meubles de toutes qualités et variations en tout genre.
Il tient également en main, par la voie directe de ses correspondants de New York, ce qui lui permet et offre de céder à bon compte, aux personnes qui en auraient besoin, les objets suivants, toujours en qualité supérieure et de premier choix, comme tout ce qui est employé et mis en usage dans son établissement, savoir: meubles, sofas, fauteuils, vernis copal et pierre-ponce.
Les bons ouvriers ébénistes, vernisseurs, sculpteurs, trouveront toujours de l'emploi en se présentant à l'établissement.
Les commandes sont remplies chez M. Barjon avec la plus scrupuleuse exactitude et les meubles livrés à l'époque convenue d'avance. 3 dec—1m

MAGASIN DE TAPIS,
No 19 rue de Chartres.
LES soussignés reçoivent journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en veloutés, Wilton, tapisserie Bruxelles, 3 plis, Ingraine, ainsi qu'un grand choix de nattes; tapis à manteau en argent et en fil; tapis de table et de pianos, étoffes en crin; nattes de coco; toiles cirées pour parquets, de différentes largeurs, coupées d'après les dimensions des différents appartements, corridors, &c. &c.
Le tout au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co,
14 oct 19 rue de Chartres.

AVIS.
Succession de Wm Hartkopf.
LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu M. Wm Hartkopf, sont priées de les présenter aux soussignés, pour règlement. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec
FELIX GRIMA ET H. BONZANO,
Exécuteurs testamentaires,
30 nov No 116, rue Royale

Jouets.......Jouets.
H. CLOSTERMANN & Co. 64, rue de Chartres,
OFFRENT à vendre aux prix coûtant:
Poupées habillées, diverses grandeurs,
Do allemandes, do
Chiens vernis aux soufflet,
Boîtes divers et fouets pour enfants. &c
4 dec

MEDECINE CONSULTANTE.
Maladies chroniques.
LE Dr H. HARDY donne chaque jour ses consultations pour les maladies incurables, à la pharmacie Hatier, encoignure St Pierre et Dauphine, de midi à 2 heures.
Une pratique de 11 années sous toutes les latitudes, la consideration scientifique qu'il s'est acquise en bonne Louisiane depuis neuf ans une méthode rationnelle par l'expérience, ne peut manquer d'être utile à tous. 26oct—1m

Vor. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.
Pour Noel, le Jour de l'An et toute l'année.
JEUX d'Echecs, échiquier, Boston, Dominos, loto, Jeux d'oie.
PORTEFEUILLES.
Almanachs de fantaisie, etc. etc. 24 déc—au1jan

CHOCOLAT.
PRALINÉ et à la crème, en boîte, des meilleures fabriques de Paris, à vendre chez
Vor. HEBERT & cie,
24 dec—au1jan 149 rue de Chartres

Vor. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.
Pour Noel et le Jour de l'an:
Livres de piété,
Paroissiens,
Velours, imitation, argent, argent doré, nacre, ivoire et haute fantaisie.
Livres pour première communion,
Chapelets.
Imitation, argent, or grené, corail et Christ sur pied. 24 dec—au1jan

Vor. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres,
Pour Noël et le Jour de l'an:
1000 volumes
ordinaires, riches et illustrés, pour jeunes gens, illustrés, demoiselles, dames et messieurs.
24 dec—au1jan

Vor. HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres.
Pour Noël et le Jour de l'an:
Jouets
d'appartements et de famille, tels que:
Jeux de patience, constructions, loterie, palais de l'industrie, combat naval, guerre d'Orient, travail d'agrément, malles de Jouets, etc, etc.
24 dec—au1jan

Régulateur du Gaz, de Kidder.
LE certificat suivant prouve que ce régulateur est efficace ainsi qu'on le décrit.
MASONIC HALL, 15 décembre 1855.
J'ai fait dernièrement, dans cette salle, l'essai du Régulateur du gaz, de Kidder, et je me suis assuré qu'il y a une économie de 25 pour cent et que la lumière est la même.
SAML. G. RISK,
Secrétaire de la Grande Loge Maçonnique.
On peut voir le Régulateur au No 217, rue du Canal.
24 dec—6 L. BROWN, agent.

OMNIBUS pour Paris—A vendre d'un à cinq mille de vue, à la convenance des acheteurs par
24 sep—6m CARRILLO & HARRIS.